

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

93^e ANNÉE

AVRIL - MAI - JUIN 2022 N° 2



**MICRO-DRONE :
UNE NOUVELLE ARME**

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Partenariat avec le Musée de l'Armée 4

Bienvenue aux établissements parisiens 4

G12 Anciens combattants, dernière
réunion du quinquennat 5

DOSSIER 6

Micro drone : une nouvelle arme

HISTOIRE 20

Les enfants italiens d'après-guerre 20

Dentiste aspirant : mon service
militaire en Algérie 25

La guerre du Golfe 30

NOTRE EHPAD 41

INFOS 45

LES GROUPEMENTS 47

RECHERCHE 50

À MON AVIS... 51

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

Avril - Mai - Juin 2022. Dépôt légal à parution.



1^{re} de couverture : Drone

© Atinka/Pixabay. Libre de droits.

4^e de couverture : Scène de la vie quotidienne dans les ruelles de Naples, par le lieutenant Wayne Miller en juillet 1944.

© US Navy, collections des Archives nationales américaines

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : Robert Rideau
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :
La Grande-Garenne
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. : 02 48 52 64 00
reservation@grande-garenne.com

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet, 13011
Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Garder le cap !

Jusqu'à ce 24 février 2022, jour de l'invasion de l'Ukraine, la guerre était une chose sinon inconnue, à tout le moins fort lointaine pour nombre de nos concitoyens, à une exception près et de taille, nos soldats d'hier et d'aujourd'hui, ceux du Liban, de l'Irak, de Sarajevo, de l'Afghanistan, du Sahel dont les noms de leurs frères d'armes sont gravés à jamais dans la pierre du Parc A. Citroën, du quai Branly et, d'une manière générale, sur les monuments aux Morts de nos communes.

Face à la déferlante médiatique et à la sidération collective provoquée par une guerre de haute intensité à quelque 2 000 kilomètres de Paris, le monde combattant ne doit pas seulement être dans l'instant. Il doit afficher le calme des « vieilles troupes » qui, par gros temps, savent garder le cap de leur mission. Celle de la Fédération Maginot est pérenne, elle tient en deux mots : mémoire et solidarité, des notions qui tout naturellement portent à l'ouverture et non à l'entre-soi. Tout donne à penser que la place et le rôle de la fédération, porteuse et diffuseuse de mémoire notamment en direction de la jeunesse, déjà en excellente voie, ira en s'amplifiant.

L'objectif visé est d'être une entremetteuse entre l'armée et la Nation avec, pour point d'application, les classes de défense, les cadets de la défense, les trinômes académiques. En cela, la prise de conscience récente de l'impérieuse nécessité du renforcement de notre outil de défense constitue un puissant levier.

La solidarité n'est d'aucune manière en reste, tant s'en faut. Tendre la main aux réfugiés ukrainiens par la mise en place d'une opération décentralisée au niveau des groupements est apparu



tout à la fois comme la réponse à une grande cause humanitaire, mais aussi comme un moyen, parmi d'autres, de s'inscrire dans le tissu local. Par ailleurs, l'aide financière de la Fédération à la construction du village des blessés au sein du Centre National des sports de la Défense comme sa participation à la dotation initiale du fonds de pension du Bleuet de France constituent, dans les deux cas, une implication très forte en direction de nos blessés et de leurs familles.

À l'aune de la guerre en Ukraine, la conversion de nos armées au combat de haute intensité apparaît désormais comme une ardente obligation. Elle requiert toutes les forces vives de la Nation, bien au-delà des seules forces armées. Il va sans dire que la contribution de notre fédération, interface entre nos armées et la société civile, est précieuse.

Robert RIDEAU
Président fédéral

Partenariat avec le Musée de l'Armée

Le musée de l'Armée représenté par son directeur, le général Henry de Medlege, et la Fédération nationale André-Maginot, représentée par son président, le général Robert Rideau, ont signé, ce jeudi 3 février 2022, une convention de partenariat financier qui les lie pour trois ans, mutualisant ainsi leurs forces pour la transmission de notre mémoire historique collective auprès des jeunes générations.

En 2022, pour leur première année de collaboration, la FNAM soutiendra la création d'un petit laboratoire de l'histoire à destination du jeune public et des familles au sein du parcours permanent de visite consacré aux deux guerres mondiales. Elle apportera



© Web/FNAM

également son soutien à l'exposition *Photographies en guerre* (6 avril – 24 juillet 2022) qui, par la force des clichés montrés pour la première fois aux publics du musée de l'Armée, répond pleinement aux objectifs mémoriels et pédagogiques de la FNAM.

Bienvenue aux établissements parisiens

Le 16 mars 2022, au siège de la Fédération, le président Robert Rideau et des membres du conseil d'administration de la FNAM ont remis le 2^e prix (2019-2020) des écoles primaires à Mme Nora Cherifi, directrice de l'école des Pyrénées (Paris 20^e) et ont procédé à la remise de chèques de subvention d'aides aux voyages pédagogiques aux établissements parisiens dans le cadre du prix de la mémoire et du civisme.



© Web/FNAM

À l'issue de cette réception, la FNAM procédait au Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence d'élèves, de professeurs, d'autorités et de 42 portedrapeaux.

La gerbe a été déposée par le général Rideau, Mme Peaucelle-Delelis, directrice de l'ONACVG, et M. Stéphane Vrévin, délégué académique à la mémoire, à l'histoire et à la citoyenneté représentant le recteur de l'académie de Paris.

La Flamme a été ravivée par un élève du lycée Cassin et un élève du lycée Jeanne d'Arc.



© Gaël Giraud et Rithipol Chea

G12 Anciens combattants, dernière réunion du quinquennat

Le 4 mars 2022 en l'Hôtel de Brienne, Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, accompagnée du préfet Patrice Latron (Directeur de cabinet) a reçu les représentants du « G12 Anciens combattants », pour la dernière réunion du quinquennat. La FNAM était représentée par le vice-président fédéral, Jean-Marie Guastavino.

Lors du bilan, après cinq ans de travail avec les AC, elle leur a renouvelé sa confiance dans leur rôle d'information, informé que l'ONACVG serait maintenu ainsi que sa régionalisation, annoncé qu'une promotion spéciale de décorations était prévue pour les anciens combattants d'Algérie et que l'on se dirigeait vers un « apaisement des mémoires ». Madame la ministre, annonçant son départ avec « Le sentiment du devoir accompli », prononça ces mots : « Celui qui me succédera... trouvera une maison bien rangée » devant un murmure général réprobateur des représentants des associations regrettant ouvertement son départ. C'est dans un climat chaleureux et de confiance qu'ils se sont tous exprimés et qu'ils ont été entendus.

Le déjeuner offert par Madame la ministre les a rassemblés autour de la bonne chère et des questions individualisées.

Au revoir Madame la ministre, merci pour votre implication, pour votre attention à notre égard et pour votre bienveillance.



Micro-drone : une nouvelle arme



Depuis le début de 2001, de nombreux articles de journaux, de communiqués officiels et de rapports du Sénat se centrent sur un nouveau type de matériel de combat : les drones. Dans les magasins de loisirs, ils apparaissent également. De quoi s'agit-il, qu'est-ce qu'un drone, un jouet de petite taille, un matériel d'un mètre ou plus pour amateurs de vol télécommandé ou une nouvelle arme de quelques centimètres à plusieurs mètres ?

Drones de combat

Il s'agit bien des trois à la fois et malgré des différences considérables dans le prix, la taille et l'emploi, ils possèdent tous une caractéristique commune : ce sont des objets volants, immergés ou terrestres sans pilote et sans passager à bord. Très généralement

le terme « drone » évoque un objet volant. Sans pilote, mais alors qui pilote le drone ?

Deux solutions s'offrent à nous :

- Le drone possède un système autonome programmé au sol avant le départ ;
- Le drone est commandé depuis le sol, comme de nombreux engins

d'aéro-modélisme, ou depuis un autre engin volant.

L'Air Force aux États-Unis utilise le MQ-9 Reaper en tant que menace permanente, avec un appareil qui vole jour et nuit en attendant qu'une cible se présente ou lui soit désignée. C'est un complément aux avions pilotés qui disposent de davantage d'armes, mais pour des cibles précises.



Un soldat israélien lance un drone de surveillance près de Quneitra en septembre 2014.

© AFP

“ **En Israël, les drones sont un outil quotidien de la gestion militaire des frontières.** ”

”

D'autres drones à usage militaire sont de taille et de coût plus réduits.

En Israël, les drones sont un outil quotidien de la gestion militaire des frontières : Un drone pulvérise des gaz lacrymogènes sur des manifestants palestiniens, un autre scrute les positions du Hezbollah au Liban, un troisième foudroie des sites du Jihad islamique dans la bande de Gaza.



Un MQ-9-Reaper-scaled.

© US Air Force

MQ 9 Reaper : drone de combat
 Longueur 11 m et envergure 20 m
 Rayon d'action 1850 km
 Armement : missiles et bombes guidées par laser.

Coût unitaire : environ 12 millions €

Autonomie : 42 heures de vol.

Coût estimé par heure de vol : 6000 €



Derniers préparatifs avant la première mission tactique d'un UAV de l'autre côté du Canal de Suez en 1969, par le service de renseignements israélien.

© Wikimedia Commons



Un drone Zephyr 8 de la société Airbus.

© Airbus

Le modèle le plus impressionnant est actuellement le Zephyr 8 ou Zephyr S (Airbus Defence and Space) avec une envergure de 28 mètres, une autonomie de 26 jours grâce à ses panneaux solaires, et une charge utile de cinq kilogrammes pouvant voler à plus de 20 000 m. Il accumule l'énergie le jour et l'utilise la nuit.

Mini ou micro drone

L'usage des drones de combat est bien connu depuis plusieurs années, voire décennies, mais un nouveau type de drone vient faire la une de l'actualité militaire.

“ **Ils sont ainsi plus discrets et leur perte est moins grave que celle d'un seul appareil conventionnel.** ”

Le mini ou le micro-drone généralement peu autonome est utilisé pour la surveillance : d'où le surnom de « jumelles déportées » pour observer au-dessus d'un obstacle ou d'une zone à risque.

Usage dans le monde

Ces engins volants de taille réduite sont bien moins chers et plus simples à mettre en œuvre qu'un avion (la présence d'un pilote impose une dimension à un appareil habité, et

son dispositif d'éjection représente à lui seul une masse importante).

Ils sont ainsi plus discrets et leur perte est moins grave que celle d'un seul appareil conventionnel, et à fortiori de son pilote. Ils représentent une alternative intéressante pour les pays au budget limité, et potentiellement pour des terroristes (étatiques ou non), contrebandiers et trafiquants de stupéfiants. Nous pouvons signaler qu'une recherche rapide sur Internet montre des drones avec caméra à partir de 100 €. Bien sûr, la charge utile est très faible voire nulle mais la surveillance peut être efficace si on double ou triple le prix.

De plus, des mini-drones peuvent évoluer soit isolés ou en petit groupe soit en essaim (A. Gauterie, *Journal du Geek*, 7.7.2021)

Selon lui : « En mai 2021, Israël a autorisé l'usage d'un essaim de drones entièrement autonomes dans un contexte militaire. Il s'agit, officiellement, d'une première mondiale. Nous ne savons cependant pas précisément pour quelle opération il a été utilisé,

et aucun détail supplémentaire n'a été divulgué. Il pourrait s'agir d'une opération de repérage, de surveillance, de sabotage, ou d'une frappe en bonne et due forme. Pour concevoir cette armada, l'armée israélienne a placé aux commandes un système basé sur l'intelligence artificielle.

Celui-ci a été au préalable entraîné grâce à des images satellites et des données de reconnaissance collectées par des soldats ou des avions. Grâce à cette technologie, l'essaim est capable de continuer sa mission coûte que coûte, même s'il perd des individus en cours de route. »

Usage militaire en France

De son côté, l'armée française vient d'acheter, à la société française Parrot, 300 micro-drones qui seront destinés à des missions militaires de reconnaissance et de renseignement. Ces fonctions ont fait surnommer ces drones : « les nouveaux espions de l'armée française ». Le contrat qui vient d'être signé sur cinq ans, après un appel d'offres européen lancé début 2020, prévoit au total



Utilisation d'un *Parrot Anafi USA* pour l'inspection de panneaux solaires.

© Parrot

la livraison de « plusieurs centaines de systèmes de drones et d'équipements complémentaires », indique le ministère des Armées, sans préciser le montant du contrat.

C'est un bijou de technologie. « L'équipement en systèmes de micro-drones collectifs répond à un besoin opérationnel des trois armées, aussi bien pour les forces conventionnelles que pour les forces spéciales », et sera destiné aux troupes déployées en opération, aux bâtiments de la Marine nationale ou à la protection des sites militaires, poursuit le communiqué. La répartition de ces mini-drones se décompose ainsi :

- 60 % pour l'armée de Terre ;
- 28 % pour la Marine nationale et
- 12 % pour l'armée de l'Air et de l'Espace.

Pourquoi ces nouveaux équipements ?

(Selon *L'usine digitale*, 12.1.21)

La commande concerne « une centaine de drones » et porte sur le modèle *Anafi USA* de Parrot. S'adressant aux équipes de secours et aux structures en charge de la sécurité, ce micro-drone quadri-coptère (Quatre hélices) de 500 grammes (28 cm sur 37) est équipé d'un zoom 32x, de la vidéo HDR en 4K et de fonctions d'imagerie thermique. La détection de cibles de taille humaine est possible



Le drone *Anafi 4K* de Parrot.

jusqu'à deux kilomètres de distance avec une précision d'environ 15 cm de détail. L'*Anafi* dispose d'une autonomie de vol de 32 minutes.

Bien que l'*Anafi* soit fabriqué sur le sol américain, Parrot assure que « les fonctionnalités de cryptage et de confidentialité des données » le rendent conforme aux obligations du Règlement général sur la protection des données (RGPD). L'entreprise assure en outre qu'aucun composant n'est fabriqué en Chine.

Cette précision répond aux craintes selon lesquelles les drones fabriqués en Chine pourraient être détournés par Pékin à des fins d'espionnage. L'actualité de ces quelques mois vient de faire état de possibilités de détournement de communications téléphoniques au plus haut niveau en France.

Par ailleurs, en janvier 2020, le Département de l'Intérieur américain avait annoncé qu'il renonçait à utiliser les drones civils achetés à un fabricant chinois.

Protection des données

Le piratage et la fuite de données restent aujourd'hui une des préoccupations majeures des militaires. Il y a trois ans en Afghanistan, un appareil anodin apparemment inoffensif, utilisé au quotidien, la montre connectée, a largement desservi l'armée américaine. Ces montres au poignet des soldats révélaient leur trajet via leur GPS intégré. Il devenait alors très facile de retracer avec une grande précision le tracé du parcours des *GIs*. Consciente du risque, la firme Parrot assure avoir particulièrement veillé à la protection de ces données.



« Les données restent la propriété de l'utilisateur et on lui offre la possibilité de les protéger que ce soit dans le système de communication qui est sécurisé entre la télécommande et le drone, ou celles qui sont stockées sur le drone avec le meilleur niveau de chiffrement et la meilleure protection possible », explique Victor Vuillard, responsable de la sécurité chez Parrot.



Un drone AR 2.0 de Parrot et un *Rafale* de Dassault.

© Nicolas Halftermeyer

La Direction Générale de l'Armement (DGA) a été rapidement convaincue par les qualités de ce drone dont la petite taille en fait un compagnon d'une discrétion absolue. « Ses principaux atouts sont une utilisation simple grâce à une ergonomie très aboutie et sa rapidité de mise en œuvre, autour d'une minute », détaille Guillaume, directeur d'essai à la DGA. Il possède par ailleurs

trois caméras, dont une thermique qui capte les sources de chaleur pour suivre la nuit les déplacements d'animaux et d'humains. Les véhicules à moteur thermique (essence ou diesel) sont également repérés par la signature infra rouge du moteur et des émissions de gaz d'échappement.

L'atout majeur de ce drone, c'est son poids. Il pèse 500 g et devient inaudible une fois passés les 130 mètres, une autre qualité très utile pour les militaires. « C'est quelque chose qui est très appréciable pour se rendre compte, voir, surveiller des zones et détecter une menace éventuelle », confirme Thibault, responsable du département robotique à la DGA. « Il va ainsi servir pour des besoins de reconnaissance et de renseignement. »

Lutte contre les mini ou micro-drones

Les caractéristiques de ces drones en font des outils remarquables d'efficacité et d'économie, économie en vies humaines et en coût de matériel qui devient du consommable.



Il s'agit donc là d'une très bonne nouvelle pour nos forces armées, très bonne nouvelle à laquelle s'en adjoint une autre, très mauvaise.

Ces matériels très peu coûteux quand ils sont civils peuvent être également acquis par l'adversaire ou l'ennemi qui n'est pas en manque d'imagination (voir supra : Afghanistan et les montres des soldats).

De plus, les armes anti-aériennes classiques ne sont pas du tout adaptées à la lutte contre



ces « moustiques » silencieux, non armés en général et qui tiennent à la ceinture d'un soldat mais qui captent l'information et la diffusent instantanément.

Exemple 1 : en 2018, des drones civils provoquent la fermeture de l'aéroport de Gatwick

Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 décembre 2018, le trafic de l'aéroport international de Gatwick, près de Londres, a été fortement perturbé à cause de deux drones signalés alors qu'ils survolaient l'aéroport (selon *France Info* du 24.12.2019).

Les vols ont d'abord été suspendus quelques heures, de 21h00 à 3h00 du matin. Le site a ensuite rouvert son unique piste vendredi matin après avoir été paralysé pendant près de 36 heures. Des engins volants ont été aperçus une cinquantaine de fois en 24 heures, jouant au chat et à la souris avec la police.

La situation s'est finalement normalisée ce week-end, mais selon l'aéroport, un millier de vols ont été annulés ou détournés, affectant 140 000 voyageurs. Le gouvernement parle d'un incident « sans précédent ».

Exemple 2 : Brest, survol illégal par drone

(Par Fred, 16.9.2020)

Selon plusieurs articles parus dans la presse quotidienne, la préfecture maritime de l'Atlantique a indiqué avoir porté plainte le 10 septembre contre deux personnes ayant fait voler un drone dans le port de commerce de Brest, dans le Finistère. Les faits se sont déroulés le samedi 5 septembre 2020, et les deux personnes ont été identifiées par la police municipale.



La base opérationnelle de l'Île Longue.

© Ministère des Armées

Pourquoi ? Le port de commerce de Brest se trouve dans la P 112, une vaste zone qui protège la base militaire de l'île Longue, sur la presqu'île de Crozon. Elle héberge notamment des activités liées aux sous-marins de la force de dissuasion nucléaire française. De plus, cet endroit cumule les zones sensibles.

La CTR (de l'anglais *Control Traffic Region*) militaire de Lanvéoc, dont les limites sont les mêmes que celles de la P 112, est également interdite de vol. Il faut encore ajouter à cela l'emprise d'une hélistation et le fait que le port de commerce est considéré comme agglomération, donc interdit de survol sur l'espace public.

À proximité se trouvent des zones interdites de prises de vues, celle du port de Brest à quelques centaines de mètres, celle de l'île Longue à environ neuf kilomètres, celle de Guivapas à six kilomètres, et celle de Lanvéoc, à 11 kilomètres. La peine pour photographier une zone interdite de prises de vues peut aboutir à un an de prison et 75 000 € d'amende.

Le fait est-il nouveau ? En janvier 2016, la presse avait déjà relayé des témoignages de survols de l'île Longue. Accompagnés par une psychose anti-drones, le fait divers avait contribué à l'élaboration des textes de la loi dite « drones » de 2016. En septembre 2016, le parquet de Quimper indique toutefois qu'il s'agissait de fausses alertes ce qui n'a pas été relayé par la presse. Cette fois-ci, les faits sont avérés, mais le survol était cantonné au port de commerce de Brest.

Autres utilisations

Très récemment, l'utilisation de drones pour approvisionner les détenus en téléphones portables, drogues, explosifs ou armes de poing a été signalé par *Ouest-France* du 18 août 2021.

« Un drone transportant des scies a été retrouvé dans la cour de la maison d'arrêt de Nîmes (Gard), lundi 9 août. Cette méthode d'approvisionnement des détenus inquiète le personnel de l'établissement et fait craindre un acheminement d'armes ou de produits stupéfiants. »

« Qu'est ce qui peut empêcher la livraison d'une arme ou d'un produit plus perfectionné ? », s'est ainsi inquiété le syndicat, qui estime que ce genre de méthode a pu être utilisé plusieurs fois par le passé. Selon ce dernier, le drone est un appareil de haut niveau capable d'acheminer « un certain poids », citent nos confrères. Les autorités craignent notamment un apport « d'explosifs, de drogue ou de téléphones portables ».

Dans un communiqué, le syndicat UFAP pénitentiaire de la maison d'arrêt a indiqué que le drone transportait des scies capables de découper des métaux « pourvu qu'on y mette le temps ». « Des câbles pour téléphones portables » et du matériel pour « fumer du tabac à chicha » ont également été retrouvés, précise le quotidien méridional *Midi Libre*.



Des drones désormais inscrits dans le paysage

Le rapport du Sénat (23.6.2021) souligne l'entrée inéluctable des drones dans le fait militaire.

1. Des drones indispensables dans tous les champs de l'activité militaire

Les drones devenus incontournables et particulièrement les drones aériens, qu'ils soient de théâtre d'opération, tactiques ou de contact, c'est aussi vrai des drones terrestres et marins, sont de plus en plus intégrés dans la chaîne de renseignement et de commandement des opérations.

« Sans remettre en cause le rôle de l'homme dans les opérations, les drones permettent de réduire son exposition au risque dans certaines phases critiques des opérations. Les opérations de déminage, la neutralisation des défenses sol-air ennemies, sont



Ce sous-marin à propulsion électrique est un drone. Les essais démarreront en 2022.

© Naval Group



Maquette du drone MALE RPAS au salon aéronautique international de Berlin 2018.

© DeffISK

des interventions où le recours aux drones s'impose eu égard à leur rapport coûts/risques. La Marine, quant à elle, utilise ses drones sous-marins pour descendre dans les fonds où l'homme ne peut aller. »

2. Une capacité à part entière de l'arsenal français

Dans la doctrine des armées, l'emploi des drones en appui des opérations est prévu à tous les niveaux, du stratégique au tactique. L'emploi opérationnel des drones fait l'objet de réflexions poussées au sein de l'état-major des armées, sur les trois volets :

- Surveillance, détection des menaces ;
- Offensif (utilisation des drones armés, intégration dans les opérations et optimisation des ressources) et
- Défensif (lutte anti-drone, coordination et intégration avec la défense aérienne et la défense surface-air, etc.).



3. Modification des formations des personnels

Le développement de l'utilisation des drones dans les forces armées a des implications importantes en termes de ressources humaines, qu'il s'agisse de recrutement, de formation ou encore de fidélisation.

Drones de combat

Ces enjeux sont d'ores et déjà bien pris en compte. Au sein de l'Armée de l'Air et de l'Espace, l'arrivée des drones *Reaper* et, à l'avenir, de l'Européen *Male RPS* (*Medium Altitude Long Endurance Remotely Piloted Aircraft System*, Système d'avion télépiloté à moyenne altitude et longue endurance), engendre d'importantes modifications dans l'affectation des personnels : par exemple, la 33^e escadre de surveillance, de rapprochement et d'attaque de la base aérienne 709 de Cognac, forte de 280 hommes actuellement, dont 120 affectés aux 30 équipages de *Reaper*, devrait voir ses effectifs tripler, à 900 hommes, d'ici 2030 et conduit à la mise en place d'une filière dédiée.

Une équipe de *Reaper* comporte quatre aviateurs : deux pour la composante « pilotage : un pilote à distance et un opérateur capteur » et deux pour la composante « renseignement : un opérateur image et un coordinateur tactique. »

Ainsi, une filière d'officiers pilotes d'avion à distance, recrutés sous contrat, a été mise en place à compter de 2019, de même qu'une

filière d'officiers « systèmes d'armes drones ». L'attractivité de ces filières est renforcée par l'appartenance des pilotes de drones au corps des personnels navigants.

Mini-drones

L'Armée de terre compte, quant à elle, environ 300 télépilotes spécialisés dans le pilotage de drones tactiques ou de mini-drones et 2 300 télépilotes non spécialisés (qui utilisent les drones dans le cadre de leurs fonctions sans qu'il s'agisse de leur spécialisation).

La Marine nationale a ouvert son école de télépilotes de drones aériens sur la base aéronavale à Lann Bihoué dans le Morbihan en septembre 2019. À ce jour, quelque 450 opérateurs ont reçu une formation dans cette école, avant de suivre un perfectionnement tactique au sein de leur unité.

“ **L'État islamique y a eu largement recours tant en Irak qu'en Syrie.** ”

Un défi posé par le développement du recours aux drones au plan RH est la quantité de données qu'ils génèrent et l'augmentation des moyens humains requis pour traiter cette masse d'informations, ce que le général Denis Mercier, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'air, qualifie de « facture humaine des drones ».



L'école de télépilotes de drones à Lann Bihoué.

© Marine nationale.

L'un des moyens de répondre à ce défi, dès lors que la ressource humaine demeure sous contrainte, sera de développer l'intelligence artificielle pour simplifier le traitement des données.

Protection contre les drones

La diversité des drones, la multiplicité des appareils à bas voire très bas coûts, la facilité d'emploi, leur petite taille et le silence de leur fonctionnement les rendent particulièrement dangereux (selon Laurent Laigneau dans *Zone militaire* du 8.7.2021).

Cela d'autant plus que l'on assiste à une prolifération de ce type d'engins, dont l'usage, quand ils sont « civils », peut être détourné à des fins terroristes.

L'État islamique [EI ou Daesh] y a eu largement recours tant en Irak qu'en Syrie. De tels engins, rudimentaires, ont été impliqués dans des centaines d'attaques durant le printemps 2017. Un tel mode opératoire tend à se diffuser sous d'autres latitudes.



Destruction d'un drone par un *Helma P*.

© Cilas

« Au-delà de l'emploi de drones que l'on peut trouver dans le commerce avec l'emport d'explosifs ou de grenades, comme on a pu le voir sur certains théâtres d'opérations, nous constatons aujourd'hui l'emploi de technologies de plus en plus sophistiquées, accessibles aux groupes armés terroristes ou aux ennemis dits "asymétriques" », avait par ailleurs expliqué le général François Lecointre, alors qu'il était chef d'état-major des armées [CEMA], lors de l'une de ses dernières auditions parlementaires.

Un produit consommable

Cela étant, des drones dits consommables, car peu coûteux, peuvent avoir une efficacité redoutable, que ce soit pour lancer des attaques saturantes, guider les tirs d'artillerie, leurrer une défense aérienne quand il ne s'agit pas de neutraliser les moyens mis en œuvre par celle-ci. On l'a vu récemment au Levant, en Syrie, au Haut-Karabakh ou encore au Yémen.

Cette menace des drones n'est pas qu'aérienne. Les miliciens yéménites Houthis, soutenus par l'Iran ont ainsi utilisé des drones navals « kamikazes », c'est à dire

des embarcations légères pleines d'explosifs télé guidées, contre des navires civils et militaires de la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite.

Bien qu'il puisse paraître encore insuffisant, l'effort mené en matière de lutte anti-drone par le ministère des Armées se renforce régulièrement.

Deux types de défense sont actuellement en œuvre :

1. Brouillage des communications de ces drones : En 2017, le programme *MILAD* [Moyens mobiles de Lutte Anti-Drones] s'est concrétisé par la livraison de 18 systèmes de détection et de neutralisation ainsi que par celle d'une trentaine de fusils brouilleurs *Nerod*. Le *Nerod F5* est un brouilleur hyper-fréquences capable de perturber et de neutraliser tous les protocoles de communication utilisés par les drones. Le produit est basé sur un fusil portable qui semble très volumineux. De tels systèmes ont récemment été déployés à Niamey et à Gao (Mali), au titre de l'opération *Barkhane* (Par *Le Parisien* avec AFP, 8.7.2021).



Le fusil brouilleur de drones *Nerod F5*.

© RFI

2. Destruction du drone.

L'armée française détruit un drone avec un prototype de canon laser.

Le 7 juillet 2021, la ministre française des Armées, Florence Parly, assiste à la démonstration de la destruction en vol d'un mini drone au moyen d'un laser, un système expérimental que les armées espèrent opérationnel en 2024.

Baptisé *Helma-P* et développé par la PME française *Cilas*, cette nouvelle arme laser contient un système de détection du drone et un laser qui permet de le neutraliser. Il remplit les trois objectifs de la lutte anti-drone, « détecter, caractériser, neutraliser », explique le cabinet de la ministre.

Cette démonstration est la première du genre revendiquée par un pays européen, États-Unis et Israël étant plus avancés d'après le ministère. La menace que représentent les drones « se multiplie, aussi bien en opération extérieure que sur le territoire national », a souligné le cabinet de la ministre en amont de la démonstration qui s'est déroulée à Biscarrosse (Landes), sur un site d'essais de la Direction générale de l'armement (DGA).

Le prototype testé permet de neutraliser des petits drones, aussi bien ceux qu'on trouve dans le commerce de quelques centaines de grammes, à ceux, plus gros, d'un poids inférieur à 100 kg. Il est capable de détecter un de ces engins jusqu'à trois kilomètres, et de le neutraliser jusqu'à un kilomètre au moyen de son laser d'une puissance de **deux kilowatts** en quelques secondes. Le rayon laser a pour tâche « soit brûler le drone soit l'éblouir avec un tir de précision », drone qui finit par brûler en partie au moins et retombe au sol.



Un *Helma-P*.

© Ministère des Armées

Dans la lutte anti-drone, la DGA a lancé cette année son programme *Parad anti-drones* qui prévoit des investissements d'environ 350 millions d'euros sur 11 ans.

D'après *Ouest France* du 24 juin 2021, Israël aurait mis au point un dispositif laser de conception très voisine mais d'une puissance de **100 kilowatts**. Il subit actuellement quelques modifications. Selon le ministre de la Défense israélien, il pourrait abattre des engins jusqu'à 20 km de distance et serait opérationnel dans trois à quatre ans.

L'arme nouvelle anti-drone constitue un moyen supplémentaire d'« affronter une diversité de menaces, sécurisant l'État d'Israël tout en économisant les coûts d'interception », s'est félicité le ministre de la Défense.

Le laser ne constitue pas non plus l'arme ultime contre les drones. (*Figaro international* du 7.7.2021). L'armée réfléchit à des



drones intercepteurs de drones ou à des armes électromagnétiques à énergie dirigée. Dans l'appel d'offres *Parad*, la direction générale de l'armement spécifie un système « pour compléter la panoplie de solutions (anti-drones) ». Le marché devrait être notifié au début de l'année prochaine pour une livraison à la fin de l'année 2022. À cette échéance, l'arme laser ne sera totalement pas entièrement éprouvée.

Drones de surveillance dans la Police

Le Conseil d'État interdit l'usage de drones pour surveiller les manifestations (*France 4*, 23.12.2020).

Le Conseil d'État a suspendu, le 22 décembre 2020, l'usage de drones par la préfecture de police de Paris lors de manifestations, jugeant qu'il portait atteinte aux libertés individuelles.

La plus haute juridiction administrative française a donc interdit l'usage de drones pour surveiller les manifestations sur la voie publique. Le Préfet de Police doit « cesser, sans délai » leur emploi pour cet usage (selon *France Inter*, 21.7.2021).



Quelques mois plus tard, lundi 19 juillet 2021, le gouvernement a présenté son projet de loi sur la responsabilité pénale et la sécurité intérieure en Conseil des ministres.

Au lendemain de la censure de l'utilisation des drones par les forces de l'ordre, Gérald Darmanin, pour justifier l'emploi des drones, déclarait au *Parisien* : « La Cnil (Commission nationale informatique et libertés, NDLR) nous empêche de faire voler ces drones qui sont extrêmement efficaces dans la lutte contre la drogue, les rodéos motorisés et la maîtrise de l'ordre public ».



Le ministère de l'Intérieur promet, dans le nouveau texte qui doit encore être débattu à l'Assemblée nationale et au Sénat, que ces drones ne pourront « procéder à la captation de son, ni comporter de traitements automatisés de reconnaissance faciale » et donc qu'ils ne porteraient plus atteinte aux libertés individuelles.

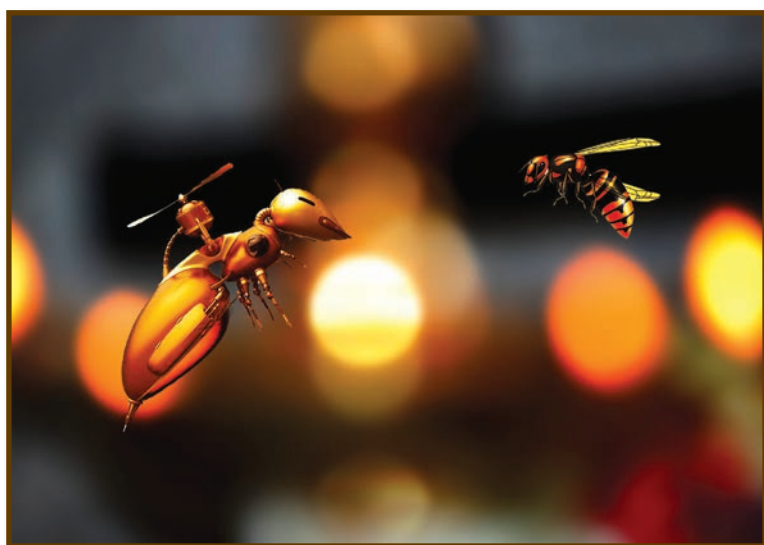
Et l'éthique ?

Au Moyen-Âge, méprisée par la chevalerie, l'arbalète est vue comme une arme déloyale car, tuant à distance, elle ne permet pas à l'adversaire de se défendre.

L'arbalète est frappée d'anathème et son usage est interdit en 1139 par le II^e concile du Latran et confirmée quelques années plus tard, en 1143, par le pape Innocent II qui menace les arbalétriers, les fabricants de cette arme et ceux qui en faisaient le commerce d'anathème voire d'excommunication.



Évolution d'homo habilis à l'homo « droni »



Depuis cette date, les limites de l'éthique de l'époque ont largement été dépassées et aujourd'hui la notion de distance entre belligérants ne gêne plus grand monde. On en est arrivé à bombarder des civils et à détruire des villes entières et leurs habitants.

Et pourtant aujourd'hui des problèmes éthiques semblables se posent. Attendons l'avenir pour avoir une réponse.

Jean-Marie GUASTAVINO

RÉFÉRENCES :

- 23 juin 2021 : *Drones dans les forces armées* (rapport d'information) par MM. Cédric Perrin, Gilbert Roger, Bruno Sido et François Bonneau au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
- *Sécurité globale : ce que prévoit la future loi encadrant la surveillance par drone.*
- Une grande enseigne de vente par Internet lance un étonnant drone pour surveiller la maison en votre absence : il remplace plusieurs caméras et se déplace de pièce en pièce.

Les enfants italiens d'après-guerre

Lors des conflits, les personnes les plus vulnérables des populations concernées, c'est-à-dire les enfants et les femmes, payent un lourd tribut.

En 1945, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, on a estimé à environ 30 millions le nombre de personnes désespérées, qui erraient à travers les décombres de l'Europe. Parmi elles, plus d'un tiers étaient des enfants à l'abandon, à la fois victimes ou acteurs des événements : orphelins, affamés, sans soutien ni un toit pour s'abriter. La protection de l'enfance en était encore à ses balbutiements. Dans les systèmes sociaux alors en vigueur, l'exploitation des mineurs était plus une habitude qu'une exception.

Ce furent les femmes de l'UDI (*Unione Donne Italiane* - Union des femmes Italiennes) qui, les premières, prirent à bras le corps le problème des enfants et furent



Le char M24 Chaffee du 81^e escadron de reconnaissance américain traverse les ruines de Vergato (Bologne, Italie) le 14 avril 1945.

© US Army/Domaine public

à l'origine d'un véritable conte de fées moderne, une histoire extraordinaire d'accueil et de solidarité entre l'Italie du Nord et celle du Sud. Une histoire que tout le monde semblait avoir oubliée, mais redécouverte ces dernières années, et qui sauva des milliers d'enfants d'un destin de pauvreté, de maladie, d'analphabétisme et d'exploitation.

Les trains du bonheur

Une histoire émouvante et exaltante que l'écrivain Giovanni Rinaldi et le cinéaste Alessandro Piva ont retrouvée lors de recherches sur la rébellion de San Severo (sur laquelle nous reviendrons) et reconstituée, grâce à



des témoignages recueillis en Émilie Romagne, en Toscane, dans les Pouilles et dans les Marches. Ils nous la présentent dans le livre *I treni della felicità. Storie di bambini in viaggio tra due Italie* (Les trains du bonheur. Histoires d'enfants voyageant entre deux Italies), paru en 2009, et dans le film documentaire *Pasta nera* (Pâtes noires), sorti en 2010.

Hiver 1943. Après les énormes destructions causées par les bombardements anglo-américains, les familles du sud de l'Italie, déjà affectées par des conditions économiques difficiles, se retrouvent encore plus pauvres. C'est dans ce contexte tragique que surgissent dans toutes les villes des comités, destinés à résoudre les problèmes contingents comme la distribution de vivres, le déblaiement des décombres, la protection de l'enfance.

À Milan, Teresa Noce, dirigeante communiste et partisane combative, revenue depuis peu du camp de Ravensbrück, fait appel aux femmes



qui, pendant la guerre, avaient lutté dans les *Gruppi di difesa della donna* (Groupes de défense des femmes), et qui ont conflué dans l'UDI (créée en 1944) pour demander aux camarades de Reggio-Emilia¹, située dans une région à prévalence agricole, d'accueillir quelques enfants. La réponse de Reggio Emilia est très généreuse et dépasse toute espérance, à tel point qu'on décide de l'étendre au sud de l'Italie.

C'est ainsi que pendant les deux hivers qui suivent la fin du conflit, dix à douze mille enfants napolitains seront hébergés par des familles de paysans, d'ouvriers ou d'artisans de toute l'Émilie Romagne. Comme le décrit Viola Ardone dans son livre publié en 2019 *Il treno dei bambini* (Le Train des enfants) : avant de prendre le train, les enfants dont les parents avaient accepté le placement provisoire d'un an étaient lavés, coiffés, habillés et chaussés de neuf : « Les enfants ont été identifiés, "nettoyés", munis de papiers d'identité, de manteaux et de vêtements et préparés à quitter Naples. »



Les familles hôtes les traitaient comme leurs propres enfants, les nourrissant, les soignant et les envoyant à l'école. Certains y ont même appris des métiers.

Dans son livre *Il Comitato per la salvezza dei bambini di Napoli 1946-1954* (Le Comité pour le salut des enfants de Naples 1946-1954), Giulia Buffardi reconstruit cette authentique solidarité humaine et civile, dénuée de tout

1. Reggio Emilia est une ville italienne d'environ 170 000 habitants, en Émilie-Romagne entre les villes de Parme et de Modène.



Portfolio *Children In Naples, Italy*.
Petites filles photographées par le
lieutenant Wayne Miller en juillet
1944.

© US Navy, désormais dans les collections
des Archives nationales américaines

préjugé de la part de l'Italie du Nord vis-à-vis de celle du Sud. Ce fut une expérience à la fois politique et sociale, voulue et promue par les femmes de l'UDI et par le Parti communiste italien.

L'autrice ne se contente pas de retracer l'aspect matériel de cette épopée. Elle a retrouvé et interviewé quelques-uns de ces enfants, devenus adultes, et sollicité des souvenirs, parfois refoulés. Certains étaient très jeunes, cinq-six ans, et ce déracinement, même en accord avec les familles, n'a pu se faire sans payer un certain prix psychologique et affectif.

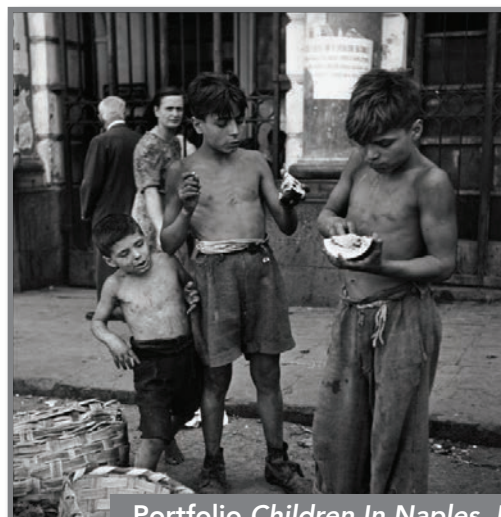
Beaucoup se rappellent la peur au moment du départ – aucun d'entre eux ne comprenait vraiment où ils allaient ni pourquoi – mais aussi leur émerveillement à l'arrivée : trouvant des maisons chauffées, des jouets en tissu et non en carton, des écoles accueillantes, des salamis qui pendaient des poutres, des œufs frais et du lait. Que signifiait pour ces enfants monter pour la première fois dans un train ; faire un voyage d'une journée sans les

repères qu'étaient leurs parents ; être catapultés dans un autre monde aux dialectes, usages et saveurs inconnus ; comprendre les motivations de ces nouveaux « parents », de ces nouveaux « frères et sœurs » ?

Il est émouvant de constater que souvent des liens très forts se créèrent entre ces personnes. Le retour à Naples fut difficile pour tous : les enfants durent renoncer à l'aisance qui leur avait été offerte, parce que leurs familles d'origine réclamaient leur aide pour travailler ; quant aux familles hôtes, elles s'étaient attachées à ces enfants qu'elles savaient renvoyer à une vie encore très précaire.

Certains enfants, non sans déchirements, ont choisi de rester dans cette autre Italie pour y construire leur vie, comme l'Amerigo Speranza du livre de Viola Ardone.

Cet effort commun entre Nord et Sud au secours de l'enfance a été une page sociale exemplaire pour l'Italie. Il faut cependant rappeler qu'avant de pouvoir se concrétiser



Portfolio *Children In Naples, Italy*.
Garçons napolitains photographés
par le lieutenant Wayne Miller en
juillet 1944.

© US Navy, désormais dans les collections
des Archives nationales américaines



le projet a connu bien des difficultés. C'est ce que rappelle le film-documentaire *Gli occhi più azzurri, Storia di un popolo* (Les yeux les plus bleus, Histoire d'un peuple) de Simona Cappiello et Manolo Turri Dall'Orto. Le projet n'avait pas échappé

à l'instrumentalisation politique du fait de l'opposition entre chrétiens-démocrates et communistes, toujours dépeints à l'époque comme « mangeurs d'enfants ». D'ailleurs dans le train, les enfants évoquent la crainte d'être envoyés en réalité en Russie, de servir de *colazione* aux communistes ou d'être transformés en savon par eux.

Ces femmes de l'UDI, qui avaient œuvré pour la Résistance, élargirent cette expérience à tout le sud de l'Italie. C'est ainsi que de 1945 à 1952 plus de 70 000 enfants du sud ont vécu cette adoption familiale, étendue à toutes leurs situations d'urgence.

À titre d'exemple, en 1950, des familles du Nord accueillirent par solidarité les enfants de travailleurs agricoles de San Severo, dans les Pouilles, qui payaient très cher leur révolte contre leurs conditions misérables : 180 d'entre eux, souvent maris et femmes, furent arrêtés et condamnés à deux ans de prison, laissant en quelque sorte « orphelins » leurs enfants. Cette fois encore avait joué le réseau de la solidarité entre Nord et Sud, entre démunis et à peine moins pauvres.

C'est cette histoire que Giovanni Rinaldi et Alessandro Piva ont découverte presque par hasard et qui leur a permis de remonter

jusqu'au sauvetage des enfants de Naples. Sur une affiche collée à un wagon d'un des Trains de la Félicité on pouvait lire : *Non esiste Nord e Sud. Esiste l'Italia* (Il n'y a pas de Nord et de Sud, il y a l'Italie).

Ne serait-ce pas un enseignement sur lequel méditer encore de nos jours ?

Enfants d'après-guerre arrachés à leur famille

Tous les enfants placés dans des familles après la guerre n'ont pas été traités avec la bienveillance et l'honnêteté dont ont fait preuve les organismes cités précédemment.

À l'occasion de la diffusion d'un téléfilm sur RAI 1, en février 2006, *La Repubblica* a publié un article qui rappelle que, par



Petites filles italiennes.
Photographie issue du portfolio
Children In Naples, Italy,
par le lieutenant Wayne Miller en juillet 1944.

© US Navy, désormais dans les collections
des Archives nationales américaines



l'intermédiaire d'associations de bienfaisance, au moins 15 000 enfants italiens ont été arrachés à leurs familles pour être envoyés hors d'Italie, en particulier au Canada.

Dans le film d'Angelo Longoni, *Frattelli* (Frères), Anna,

la protagoniste, interprétée par l'actrice Elena Sofia Ricci, découvre par hasard après la mort de son père qu'elle a un frère plus âgé, adopté au lendemain de la guerre par une famille canadienne. Cette nouvelle bouleverse son existence et son rapport déjà très conflictuel avec sa mère, une femme d'origine paysanne, endurcie par la vie et dévorée par la culpabilité d'avoir « cédé » son enfant il y a tant d'années, convaincue qu'il s'agissait d'un placement temporaire comme on le lui avait affirmé et non d'une véritable adoption.

Ce film fait resurgir une page d'histoire qu'on ne trouve pas dans les livres, mais qui avait déjà été évoquée au cinéma en 1961 par Vittorio De Sica dans *Il giudizio universale* (*Le Jugement universel*). Dans ce film, où différentes histoires s'entrecroisent dans la ville de Naples, Alberto Sordi joue le rôle d'un « médiateur des enfants », personnage cynique, qui passe de maison en maison, à la recherche de familles très pauvres susceptibles de « céder » leurs enfants à des familles américaines, dans l'espoir de leur garantir un meilleur avenir, mais déçues par la suite dans leur espoir de les revoir une fois grands.

En réalité, les enfants étaient arrachés à des familles qui avaient signé des contrats souvent trompeurs (ou simplement écrits en anglais). Contrairement aux affirmations des associations, il ne s'agissait pas de placement temporaire, mais bel et bien d'une adoption. Une fois adoptés, on fournissait à ces enfants une nouvelle identité et ils ne revoyaient plus leurs parents légitimes.

Elena Sofia Ricci explique au journaliste de *La Repubblica*, qu'elle a tout de suite accepté ce rôle de fiction parce qu'il rejoignait son vécu personnel : « Comme Anna, j'ai moi aussi connu mes frères sur le tard et je comprends sa douleur. Quand j'ai lu le scénario, j'ai été choquée. Car ce n'est qu'à trente ans qu'elle a pu faire la connaissance d'un frère et de deux sœurs inconnus pour elle jusqu'alors. »



Chantal PARISOT

Ndlr : Sur la même thématique des enfants, rappelons qu'après-guerre, sur les milliers d'enfants nés dans la zone d'occupation française en Allemagne, de soldats français et de mères allemandes, plusieurs centaines ont été exfiltrés pour être adoptés dans l'Hexagone. Un documentaire très détaillé intitulé *Nés sous l'occupation : des bébés pour la France*, de Anja Unger et Renaud Lavergne a été diffusé sur Arte. Il s'appuie notamment sur les recherches de Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers.

Dentiste aspirant : mon service militaire en Algérie

On m'a demandé, de raconter comment s'était passé mon service militaire, qui n'avait de militaire que le nom, puisque je n'étais pas sur le terrain. J'étais sursitaire dans le service de santé, après le lycée Carnot à Tunis de la 11^e à la Philo.

Mon premier contact avec la guerre d'Algérie, ce fut, lors d'un de mes retours de vacances universitaires, d'apprendre par ma mère, que mon très bon copain Robert venait d'être tué en Algérie. Frais émoulu de Cherchell, ses deux barrettes argentées de lieutenant avaient attiré l'œil d'un sniper.

À Paris, il fallait être aveugle pour ne pas voir les poursuites des CRS contre les Algériens dans les couloirs et les escaliers du métro, les pansements des étudiants communistes après des échauffourées avec la police, ou les récits de camarades de Tunis dont le nom pouvait prêter à confusion lors des contrôles.

Incorporation

Je suis parti en mars 1961 (61/1B) . Mon père, cardiaque a fait un infarctus et ma sœur, à la suite de la peur pour notre père, avait eu une fausse couche. Mais tout cela, je ne l'ai su que deux ans plus tard car, dans ma famille, on protège ceux que l'on croit en difficulté. Je n'avais pas terminé ma 4^e année dentaire. Je suis donc parti à la 1^{re} SIM (infirmiers militaires) avec des étudiants en médecine, en pharmacie ou comme moi en dentaire. Je n'avais pas de famille à Paris, mais des « connaissances ». Ma seule préoccupation



était ma 4^e année à terminer avec succès pour pouvoir exercer mon métier de dentiste à l'armée. Après Vincennes, ce fut Satory, à Versailles.

J'étais, avant mon incorporation, « pion » au Petit Lycée Condorcet à Paris. Un matin, très tôt, je rencontre des tas de gradés, et c'est ainsi que j'ai découvert le Putsch ! Par la suite, j'ai été consigné bien entendu, j'ai eu droit aux visites de la patrouille pour voir si je ne dissimulais pas des armes et, le soir, au vacarme des tanks stationnés à Satory et qui rentraient à l'aube après avoir protégé les portes de Paris dans l'éventualité des sauts des parachutistes. Au cours de mon séjour en AFN, j'ai rencontré des paras qui m'ont confirmé qu'ils étaient prêts à investir Paris sous les ordres « du quarteron » (dixit de Gaulle) de généraux.

Enfin, pendant que, malgré tout, je fonctionnais en tant que dentiste et de ce fait je crois que j'étais verni car je passais encore



© Victor Guez

quelques semaines en France, je découvre un jeune de 20 ans... qui est édenté complet avec des crêtes dentaires qui ressembleraient plus aux Alpes qu'à la Beauce, donc excellentes pour mes éventuelles empreintes.

Je réussis mes examens et je suis bon pour partir à Libourne pour suivre l'École des Officiers de Réserve, je serai dentiste en AFN !

Lors des permissions de week-end, je n'ai personne à voir à Paris et, tandis que mes camarades remplissent les trains qui partent bondés chaque samedi, j'allais à chaque fois dans une direction différente pour apprendre à connaître le sud-ouest.

Nous étions une promotion de 200 dentistes et nous partions tous pour l'Algérie car, ceux qui y étaient, arrivaient en fin de service. En définitive, le major de la promo a choisi le Bourget, le second est parti à Berlin et le troisième à Bordeaux... pour embarquer sur la *Jeanne d'Arc*, juste récompense pour ceux qui ont travaillé dur. Moi, cossard, je puis me vanter d'avoir été reçu le premier... des dix derniers aux examens militaires, juste pour être dentiste aspirant. Bien sûr, toutes les « bonnes » places furent prises au moment des affectations et je n'avais plus

de choix. J'ai donc été désigné pour aller dans le Constantinois, réputé bien tenu par les rebelles, et à El Milia, coin paraît-il très mauvais.

Départ

Nous voilà partis. Aucune possibilité de passer quelques jours à Tunis, je suis militaire et je n'ai pas d'argent. La solde est de 30 F (lourds) par mois. Train, Marseille où, ayant voulu voir la caserne de la Légion, je me suis fait eng... par un chef de bataillon (commandant) pour ne pas l'avoir salué réglementairement, puis Alger.

© Victor Guez



Premières impressions

Sur le bateau, ce ne fut que jeux de cartes et rigolades. Cependant, à l'aube, devant ces maisons blanches s'étagées sur la colline et les éclats dorés du soleil sur toutes les vitres, ce fut un long silence total, les gorges serrées.

Dans le bain

Nous sommes à bord des camions militaires, il fait froid en janvier 1962, bâches relevées, ce que nous ne comprenons pas au départ, mais l'explication vient, brutale, c'est « pour pouvoir sauter vite du camion en cas d'attaque ». Arrêt à Sétif, mais nous ne nous écartons pas, car nous apprenons qu'un gendarme vient d'être tué. Constantine, puis divers relais, le dernier, on m'abandonne seul dans un village : « On va venir vous chercher ». Un *yaouled* (un gamin) s'approche, il se hausse sur la pointe des pieds

pour regarder de près mon épaule, puis crache par terre de dédain : je ne suis qu'un aspirant. Encore un contact malvenu.

Enfin une Jeep vient me prendre et j'arrive au village. C'est une cuvette et les rebelles tiraient directement sur leurs cibles. Résultat tous les arbres alentour ont été brûlés pour ne plus abriter de tireurs.

“ **Je suis officier soit, mais dentiste (...) Donc, en principe, je ne serai pas une cible.** ”

Installation

Je découvre mon cabinet avec ma chambre attenante et ma fenêtre d'où l'on me montre une tourelle en pierres à 50 m où, il y a 15 jours, deux sentinelles ont été tuées. Mon prédécesseur, un gars du Nord, m'accueille très chaleureusement, pour lui c'est la quille. Il me fournit tous ses insignes de « dentiste » (caducée violet, etc.) puis m'emmène aussitôt faire un tour au village. C'est nécessaire, il tient à me présenter à plusieurs locaux : je suis officier, soit, mais dentiste, Service de Santé ! Donc, en principe, je ne serai pas une cible. Après le cessez-le-feu, des rebelles sont venus au village et le groupe est passé sous ma fenêtre, mais là plus de danger, leur « guide » leur a dit qui j'étais !

Dans d'autres coins, le médecin-chef obligeait le dentiste et le pharmacien à aller chercher les blessés sur le terrain, ce n'était que justice pour que le toubib ne soit pas le

seul à être exposé. Pour ma part, je n'ai vu que deux morts, les deux par un accident : le premier à cause d'une baignade, nous n'étions pas loin de la mer, dans la région de Palestro (de sinistre réputation après l'embuscade qui fit de nombreux morts) ; les jeunes avaient eu envie de pêcher à la grenade, habitude idiote puisque la plupart des poissons tombaient au fond, et là un gars ne s'était pas mis suffisamment tôt à l'abri et avait succombé. Le second, les circonstances furent pires. Un appelé avait perdu son père, il devait rentrer en métropole pour l'enterrement mais son camion a versé dans le ravin et il est mort. La tristesse de la mère en apprenant la nouvelle !



© Victor Guez

La route était toute en gorges et en précipices et jusqu'à mon retour, quelques jours après l'Indépendance, j'ai toujours voyagé en convoi blindé.

Je suis alors allé passer une semaine à Constantine. Le soir, il y avait interdiction de circuler en ville sans laisser-passer. Pour aller à Constantine, je me suis aperçu qu'en tant que simple aspirant, j'étais mon propre chef bien que sous les ordres d'un médecin commandant. Je me suis donc octroyé trois permissions consécutives de 48 h chacune, car j'étais seul dans ma branche à la CCAS

(compagnie de commandement) et je suis allé goûter aux joies du couvre-feu et des attentats en ville.

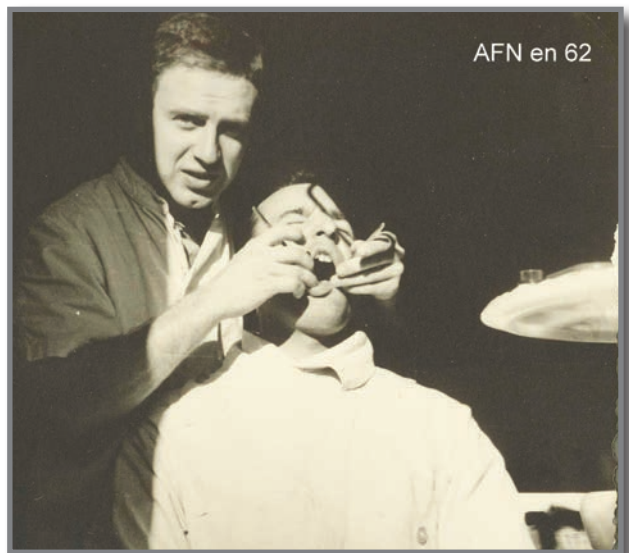
J'y ai retrouvé un ami pharmacien et un appelé qui adorait me faire peur en me raccompagnant tard dans la nuit pour affronter les contrôles des patrouilles car il avait un laissez-passer. J'ai été invité par plusieurs familles « pieds-noirs » au moment des repas.

Guerre et travail

La guerre ? Je ne l'ai pas vue, je n'y ai pas participé. Je n'ai entendu qu'un coup de feu : lors d'une partie de ping-pong. Le véto (Officier vétérinaire) s'y adonnait avec fougue. Mais il avait l'habitude de glisser son revolver, balle dans le canon, à sa ceinture, sans étui. Lors d'un élan, le pistolet est tombé et le coup est parti, sans blesser personne heureusement. Grosse enguel... évidemment.

Une autre fois, j'étais à mon fauteuil de dentiste, et mes poumons subissent une dépression profonde : une salve de canon est tirée, à deux reprises. C'est ainsi que j'apprends, sur les deux compagnies dont j'avais la charge, l'une était composée d'artilleurs. L'explication m'a été donnée au mess, nous venions de recevoir un sous-lieutenant qui, lors d'une patrouille de routine, avait voulu mettre en pratique ce qu'on lui avait enseigné pendant ses classes et il avait demandé un appui d'artillerie, ce que fit avec enthousiasme l'officier artilleur qui était heureux de montrer son savoir-faire. On demanda au gars, Corse et très sympathique, de ne plus recommencer.

J'ai accompli mon travail de façon monotone, avec l'obligation parfois de procéder à des extractions de dents plutôt qu'à des



© Victor Guez

soins car, pour un rendez-vous au village, il fallait modifier tous les tours de garde pour venir me voir depuis un piton rocheux. Mes prédécesseurs ont circulé parfois de piton en piton avec un cabinet mobile et une « roulette » qui fonctionnait avec un pédalier de bicyclette actionnée par un infirmier ! Je n'ai pas eu à le faire mais j'avais la malle dans mon cabinet.

Le cessez-le-feu

Puis, ce fut le 19 mars 1962 le cessez-le-feu. Un jour, un hélico a atterri devant ma fenêtre. Je discute avec le pilote et il consent à m'emmener pendant sa mission, à 10 minutes, sur un piton voisin. C'est ainsi que j'ai pu découvrir, à travers la porte inexistante, les djebels désolés où avaient crapahuté pendant des années mes camarades. Ce fut très court mais impressionnant.

Un autre jour, j'ai suivi un médecin appelé qui voulait retrouver un ami dans les Aurès, cette fois le problème fut de trouver de l'essence, et je crois qu'une fois il s'était adressé par erreur à des rebelles, difficile de savoir une fois que les soldats ne portaient plus les

rubans de couleur à l'épaule pour se faire reconnaître !

Cependant, il y eut d'autres morts car, à Alger et Oran, il y avait l'OAS qui n'acceptait pas le cessez-le-feu qui devait aboutir à l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet.

Après la proclamation de l'indépendance, qui fut fêtée très bruyamment, je reçois mon ordre de retour car je suis devenu ADL (Au-delà de la Durée Légale) du service militaire, ainsi en tant qu'aspirant ma solde passait à 800 F lourds.

Convoi blindé jusqu'à Philippeville, dans des gorges couleur rouille, car il y avait du minerai de fer. Au cantonnement, je venais juste d'échapper à un empoisonnement à la boîte de sardines avariées. La caserne de transit où j'ai passé la nuit avant d'embarquer sur la *Sidi-Bel-Abbès* était infestée de punaises.

Sur le bateau, cette fois, au lieu de la cale, j'ai eu droit à une cabine ce qui m'a permis de retrouver à bord un pilote de chasse martiniquais rencontré à Angoulême. Je rentrais à Paris, non plus dans ma chambre de bonne, mais chez mes parents, juste rapatriés de Tunisie, pour repartir pour l'Allemagne.

Après la guerre

Radolfzell : ce fut une toute autre histoire. Ici, ils attendaient un dentiste depuis plusieurs mois, j'étais attaché à neuf compagnies. Je refusais tout net de voir 36 personnes par jour et me fis très mal voir. Cependant, j'héritais d'un cabinet modèle, d'une ancienne caserne SS, avec deux fauteuils modernes et d'un infirmier kabyle, maçon de son état et très futé.

Comme dans n'importe quel hôpital parisien, tous les malades étaient convoqués à 7 h. Il

les classait par interventions en commençant par les extractions. Je pratiquais mon anesthésie sur le premier fauteuil puis je passais au malade suivant sur l'autre fauteuil. Lorsque je revenais au premier, l'anesthésie était complète et je me suis fait rapidement une réputation de « dentiste qui ne faisait pas mal ». Au début, ce furent uniquement ceux qui ne pouvaient faire autrement puis, par la suite, j'ai eu des rendez-vous normaux et avec 20 à 25 patients par jour. En quatre mois cela s'est calmé, j'avais pris un rythme normal de croisière.

Malgré les bonnes notes dont me gratifiaient mes supérieurs, je ne passais toujours pas lieutenant car non diplômé. Peu m'importait, j'apprenais bien mon métier et je compensais ainsi, toutes les heures qu'en tant qu'étudiant je n'avais pu passer à l'hôpital à cause de mes horaires de pion pour gagner ma vie.

Durant ce dernier trimestre de 1962, je m'étais remis vivement à mes études, ce qui m'a permis en 63 de décrocher en juin, ma 5^e année mais mon père ne m'a pas vu diplômé, car, après un coup de froid en allant voir un match de boxe d'un de ses anciens poulains au Cirque d'hiver, il décéda au début du mois de mars.

Depuis j'ai suivi bon nombre de conférences militaires à la Faculté de Médecine de Tours ou à la Gendarmerie de Blois, ce qui m'a permis de gagner mes galons de colonel (chirurgien-dentiste en chef).



© Victor Guez

CDC (Dr) Victor GUEZ

La guerre du Golfe



Opération Tempête du Désert.

© Jeff Dahl

Je suis le chef du bureau renseignement à l'état-major de la FAR (Force d'Action Rapide) à Maisons-Laffitte depuis deux années lorsqu'un évènement de portée internationale surgit brutalement à l'été 1990.

Saddam Hussein président (et dictateur...) de l'Irak, sous prétexte de vouloir s'emparer d'un débouché sur le golfe persique, envahit le Koweït à partir du 2 août. Historiquement, l'émirat du Koweït est une ancienne province irakienne, perdue au moment de l'indépendance, mais surtout l'Irak espère, grâce au pétrole koweïtien, éponger les énormes

dettes contractées lors de sa longue guerre avec l'Iran de 1980 à 1985. Il se trompe lourdement, l'invasion du Koweït provoque une vive émotion tant dans les pays arabes voisins qu'aux États-Unis.

Tous s'inquiètent de voir l'Irak s'emparer ainsi de presque 10 % des réserves de pétrole mondiales. L'URSS, en pleine déconfiture, est, depuis des années, alliée à l'Irak par intérêt stratégique et soutient ce pays. De nombreux « conseillers » civils et militaires y étaient présents. En matière d'équipements militaires, la majeure partie est encore d'origine soviétique mais pas de la

dernière génération ! Mais leur nombre était considérable.

Le conseil de sécurité de l'ONU se réunit de toute urgence et vote une résolution selon laquelle « une armée internationale doit repousser du Koweït les troupes irakiennes par tous moyens militaires nécessaires ».

Je suis en week-end, lorsque j'entends cette information à la radio. Je dis à mon épouse, Anne-Marie, qu'il y a de fortes chances que je sois « dans le coup »... Peu de temps après, appel téléphonique de l'officier de permanence de la FAR : il faut que je rejoigne Maisons-Laffitte au plus vite ! Je prends le premier TGV. Arrivé dans la soirée, je trouve une grande partie des personnels de l'état-major présente.

La montée en puissance du contingent français va s'effectuer sur plusieurs semaines. Les Américains sont, bien entendu, pilotes de l'opération baptisée « Desert storm » : tempête du désert. Le seul autre pays européen fournissant des troupes au sol et une force aérienne sera la Grande-Bretagne.

Toutes les unités françaises, qui partent au fur et à mesure des décisions de l'état-major des Armées, vont se retrouver, comme les Américains et les Anglais, dans le gigantesque désert d'Arabie saoudite, selon un plan bien défini par l'état-major allié.

Les États-Unis fournissent un contingent d'environ 400 000 hommes qui atteindra son maximum après une montée en puissance de plus de cinq mois. La France participera à cette coalition avec un effectif de 15 000 hommes. L'ossature des troupes françaises est constituée par la 6^e Division légère blindée, composée de plusieurs régiments parachutistes, d'unités d'artillerie et de génie. Un important détachement d'hélicoptères sera amené sur le terrain par moyens maritimes. En ce qui concerne les Français, l'opération va porter le nom de « Daguet », du nom d'une petite antilope du désert.



Insigne de la 6^e brigade légère blindée.

Bien évidemment l'armée de l'air française sera présente sur les lieux avec avions de reconnaissance, de chasse et de renseignement. L'effort logistique français est très important et à la hauteur des moyens de combat engagés. La marine marchande est réquisitionnée pour le transport des personnels et matériels militaires.

Finalement, je ne partirai qu'en janvier 1991. Je suis le chef de la section renseignement terre de l'état-major français stationné à Ryad, capitale de l'Arabie Saoudite. Ma fonction est donc de fournir au bureau opérations de l'état-major toutes les informations possibles sur la situation de l'armée irakienne. Celle-ci occupe le Koweït où elle s'est installée en défensive. Cependant, la majeure partie de ses divisions se situe dans le sud



Histoire

de l'Irak face à la frontière irako-saoudienne. Je dispose de moyens à la hauteur de notre armée française... c'est-à-dire insuffisants. Le renseignement a toujours été le « parent pauvre » de notre armée. Ce n'est pourtant pas la faute des responsables de ce domaine qui se « décarcassent » pour faire comprendre au commandement central le manque de moyens !

Dans ce domaine, les Américains sont très bons en matière de collecte des informations sur l'ennemi grâce à l'abondance de leurs moyens techniques et humains. Ils amassent des quantités phénoménales d'informations mais ils sont très mauvais pour l'analyse et la synthèse de celles-ci ! Les échanges que j'avais avec les services américains étaient inexploitablement : des liasses de papiers chaque matin sur tout ce qu'ils avaient décelé. L'informatique militaire en était à ses balbutiements. Tout était manuel et sur cartes d'état-major fixées au mur.

Pour ma part, je dispose de moyens aériens de reconnaissance avec des avions spécialisés, de moyens techniques, notamment



Au PC Renseignement (PC RENS) à Ryad.

© Yves Humann



Des militaires examinent un missile SCUD abattu par un missile MIM-104 Patriot lors de l'opération Tempête du désert.

© US Army/Domaine public

d'interception et d'écoute électronique pour capter les liaisons radios adverses et les localiser. Mon ancien régiment, le 13^e Régiment de Dragons Parachutistes, spécialisé en recherche humaine sur le terrain, est également en action. Il est tout de même limité dans ses activités par la nature du terrain désertique où la pratique du camouflage est difficile et les distances considérables ! Les moyens satellitaires français sont encore très peu développés à cette époque.

Concernant l'opération, il s'agit d'abord de repousser l'ennemi irakien hors des frontières du Koweït et, ensuite, de détruire son armée installée en défensive sur son propre territoire, face à l'Arabie saoudite où sont stationnées les forces alliées.

L'opération va se dérouler en quatre phases successives.

1^{re} phase :

Au niveau du théâtre d'opérations, la première phase était de localiser les positions ennemies et les infrastructures militaires. Il s'agissait notamment des postes de commandement de haut niveau, des aéroports, des défenses anti-aériennes et des positions de missiles longue portée (missiles SCUD d'origine soviétique).

“ **En cinq semaines, près de 90 000 tonnes de bombes seront larguées.** ”

2^e phase :

Une fois ces objectifs localisés, la deuxième phase consiste, selon la doctrine américaine connue depuis la Libération de la France lors de la Seconde Guerre mondiale, à tous les détruire par bombardements aériens. Les moyens de commandement, de logistique, et les aérodromes avec leurs avions cloués au sol vont être détruits. Le commandement américain, qui dirige la coalition, parle de « frappes chirurgicales » pour décrire la précision (relative) des tirs et des bombardements. L'offensive est surtout menée depuis les airs.

Les aviations américaine, britannique et française effectuent un bombardement sans précédent. En cinq semaines, près de

90 000 tonnes de bombes seront larguées. Seulement 75 avions et hélicoptères alliés seront abattus en 112 000 sorties.

Restaient toutefois les missiles longue portée *SCUD*, protégés et enterrés que nous recevions sur la figure lorsqu'ils n'étaient pas détruits en vol par les missiles anti-missiles

PATRIOT américains. C'est ainsi qu'à Ryad, nous avons eu droit à quelques cadeaux de ce genre.

Au fil des jours, les forces irakiennes au Koweït se sont retrouvées totalement isolées de leur commandement central qui avait été en grande partie détruit. Plus d'aéronefs irakiens dans le ciel : détruits ou encore ayant quitté le pays pour se mettre à l'abri des frappes de la coalition. Plus de moyens logistiques pour ravitailler les troupes en vivres, carburant et moyens de santé. Plus de liaisons radio entre les divisions combattantes et le commandement central.

3^e phase :

Ainsi la troisième phase pouvait-elle commencer. Elle consistait à bombarder les troupes irakiennes installées en plein désert sud-irakien jusqu'à la frontière avec l'Arabie saoudite. Le dispositif ennemi était fort de 42 divisions soit environ 300 000 hommes.

Ces troupes étaient sans réelles possibilités de se camoufler et de se protéger. Creuser dans le sable un « trou d'homme couché » pour s'y allonger, représentait une protection bien dérisoire, ainsi que pour les véhicules semi-enterrés.



Lancement d'un missile *Patriot*. © US Army/Domaine public



Un char irakien semi-enterré détruit.

© Yves Humann

Les combattants irakiens vont subir un enfer durant plusieurs jours et plusieurs nuits ! Des journaux de marche d'officiers irakiens, retrouvés sur place après le cessez-le-feu, donneront la mesure de ce qu'ils ont vécu.

Préambule psychologique

Cette opération de bombardement massif était toujours précédée d'une action psychologique comme seuls les Américains savent faire. La veille d'un bombardement, un avion américain passait au-dessus de la position et larguait des milliers de petits tracts de papier, de la taille d'une carte postale.

Sur ces tracts était écrit, en anglais et en arabe, que la division allait être bombardée le lendemain à telle heure. Les soldats étaient invités à se rendre, en venant vers les lignes américaines les bras levés. Pour appuyer sur le côté psychologique, le texte était accompagné d'un dessin montrant un soldat qui pensait à sa femme et ses enfants ou encore une vague déferlante représentant l'armée américaine qui allait engloutir les soldats irakiens!



© Yves Humann

Le lendemain, le bombardement avait lieu à l'heure précise annoncée la veille ! À ce rythme, l'attrition des troupes irakiennes s'est vite amplifiée. Plusieurs millions de ces tracts seront largués pendant cette troisième phase.

Mission de reconnaissance

L'attaque de la coalition était prévue pour le 24 février 1991. Je faisais partie de la poignée d'officiers au courant du « jour J ». La division française allait assurer la flanc-garde gauche (ouest) de l'attaque. Face à elle, la 45^e Division d'Infanterie irakienne était installée à une vingtaine de kilomètres de la frontière irako-saoudienne. J'avais, par mes moyens de renseignement, fourni au bureau opérations la situation ennemie. Cependant, à quelques jours de l'attaque, mon chef de bureau me demande de préciser la situation sur la frontière elle-même.



Un hélicoptère Puma dans le désert saoudien.

© Yves Humann

Cette frontière, en plein désert, se situait sur un vaste mouvement de terrain rocheux, peu propice à l'engagement de nos chars et de nos engins blindés d'infanterie. Effectivement, des troupes ennemies installées sur cette zone auraient pu gêner leur progression à découvert. Pour assurer l'effet de surprise, le commandement me demande la plus grande prudence dans cette mission de reconnaissance. De ce fait, je vais moi-même aller reconnaître la zone en hélicoptère, accompagné d'officiers du génie et de cavalerie. L'opération est assez risquée. Nous partons avec deux bidons de deux litres d'eau chacun, de paires de jumelles et de notre pistolet, bien dérisoire !

“ **Les officiers génie et cavalerie repèrent des passages possibles pour les engins blindés** ”

L'officier pilote survole le terrain vers la frontière à trois mètres du sol, plein gaz, sachant que ce désert est couvert de petits rochers et de grands trous. À trois kilomètres de la frontière, il trouve un excellent emplacement pour camoufler sa machine derrière une crête rocheuse. Mon petit détachement se rend à pied sur un terrain relativement propice. À cinq cents mètres de la falaise, nous nous postons pour observer à la jumelle. Des travaux du génie peuvent être constatés bien que nous ne puissions pas déceler de présence humaine, la distance est limite. Les officiers génie et cavalerie repèrent des passages possibles pour les engins blindés de la division le jour de l'attaque. Nous ne faisons pas de vieux os dans cette situation délicate car, avec nos seuls pistolets, à cinq-cents mètres, nous nous sentons un peu « légers ».

Retour sans encombre et compte rendu au chef qui n'est pas content de mon procédé car je ne l'avais pas mis au courant... mais fort satisfait du résultat.

Soutien de la population française

L'attaque alliée est imminente ; c'est le moment de préciser l'immense élan de solidarité du peuple français à l'égard de ses soldats.

Des dizaines de milliers de lettres et des milliers



de colis parviendront en Arabie Saoudite par la poste aux armées. Durant toute la longue phase de préparation, les lettres parvenues seront distribuées à tous, cadres et soldats, lesquels répondront bien volontiers. C'est ainsi que nous aurons pu nous régaler de saucissons et d'un peu de vin dans ce pays où le porc et l'alcool sont bien entendu interdits. Les colis arrivaient par avion militaire et n'étaient donc pas fouillés par la police religieuse (les « moutawa »).

4^e phase :

À partir du 24 février à 8 heures locales. C'est la phase décisive et elle ne durera que quatre jours !

L'offensive est générale. La division française assure la flanc-garde ouest de l'effort principal. Celui-ci est assuré par les divisions américaines, une britannique et quelques unités arabes.



Assaut des chars français AMX 30.

© Yves Humann

L'offensive française se déroule sur deux axes parallèles dans le but de prendre en tenaille la 45^e Division irakienne pour atteindre Al-Salman. Celle-ci ne dispose pratiquement plus d'appui d'artillerie et ses positions défensives n'offrent qu'une protection



La défaite irakienne.

© Yves Humann

dérisoire. Par ailleurs, le taux d'attrition en personnel est conséquent et l'esprit combatif bien affaibli, à en juger les propos de prisonniers.

La division *Daguet* atteindra ses objectifs en trente-six heures et se retrouvera très vite avec un nombre considérable de prisonniers. Dans cette opération, nous aurons quelques blessés par explosions de grenades larguées auparavant par l'aviation américaine et qui n'avaient pas explosé, cachées sous la couche de sable ! Un bon camarade, lieutenant-colonel, aura ainsi le pied arraché. Le cessez-le-feu est décrété le 28 février 1991 à 8 heures locales.

“ **Le terrain est truffé de munitions et autres engins explosifs abandonnés** ”

Sur le front américain, de nombreuses unités irakiennes ont fui par tous les moyens, y compris des véhicules civils volés. Sur les axes empruntés pour le repli du Koweït vers l'Irak, des raids aériens américains ont détruit une grande partie des colonnes.

J'ai l'occasion de partir en mission à l'issue du cessez-le-feu pour y observer les matériels détruits ou abandonnés. Tous d'origine soviétique, ils sont

en piteux état après les bombardements. Le spectacle est dantesque : des centaines de véhicules militaires détruits ainsi que des véhicules civils volés, des munitions partout sur les dunes de sable et au bord des pistes, des tonnes d'objets (électroménagers, jouets d'enfants, télévisions, etc...) pillés au Koweït, abandonnés autour des véhicules détruits. En revanche, tous les morts avaient été enlevés.

Je fais quelques pas pour photographier de plus près ces matériels militaires. Un capitaine américain demande à poser avec moi pour une photo hautement symbolique devant un T55 irakien chenilles en l'air !

Le terrain est truffé de munitions et autres engins explosifs abandonnés non explosés et certainement pas tous visibles dans ce terrain sableux et caillouteux. Le danger est



© Yves Humann



trop grand pour me risquer plus loin sur la zone ! Je remplis quand même ma mission d'observation en compagnie d'un sous-officier de mon service en évitant de marcher dans le sable.

Au loin, des nuages de fumée noire s'échappent des puits de pétrole du Koweït, incendiés par les Irakiens avant leur retrait. Selon la direction du vent, la ville de Koweït-City est totalement recouverte de cette fumée jusqu'au sol. J'en prends plein le nez et les poumons. La visibilité est presque nulle ! Je reste deux jours sur place au PC du colonel français qui commande le détachement. Au moment du départ de mon avion, la visibilité est nulle. On a l'impression d'être en pleine nuit alors qu'il est 15 heures ! Il faudra attendre quelques heures pour que le vent, changeant de direction, libère un peu l'aérodrome des fumées noires pour le décollage.

Dans les médias

Jamais une guerre n'avait été commentée presque en direct par le biais de journalistes sur place. C'était insupportable pour les



Interception de SCUD par des missiles américains Patriot à Ryad.

© Yves Humann



La fumée des puits de pétrole en feu donne l'impression d'être en pleine nuit.

© Yves Humann

combattants que nous étions. Il est inadmissible, qu'au nom de la liberté d'expression, des journalistes soient sur place alors que tout doit se passer dans le plus grand secret.

Le service d'information des armées devrait être le seul habilité à fournir des éléments d'information pour le public, après accord des autorités militaires nationales. Les journalistes présentaient les événements comme s'il s'était agi d'une série télévisée !

Après le cessez-le-feu

Progressivement, les personnels vont rentrer en métropole à partir de début mars. Certaines unités, arrivées les premières dès septembre 1990, auront effectué, dans des conditions « au-delà du possible » (devise du 13^e Régiment de Dragons Parachutistes, mon ancien régiment !) huit mois de présence dans le désert, sans permissions. Les effectifs de l'armée de terre ne permettaient pas la relève par troupe fraîche.

Pour ma part, je vais rester jusqu'en mai, assurant la responsabilité du bureau renseignement, et suivre, en particulier, les



© Yves Humann

exactions du président irakien à l'égard des Kurdes et des Chiïtes d'Irak qui se sont révoltés face au pouvoir dictatorial. Tout ceci est assez complexe.

Le président irakien n'aura pas été « éliminé » ; cela aurait été assez facile dans la foulée de sa défaite. Il sera capturé par les Américains plusieurs années plus tard, jugé par son pays et pendu. Après cette guerre, la déstabilisation de cette région du monde va suivre.

Durant la suite de mon séjour saoudien, en mars et avril, les « événements » étant terminés, j'aurai l'occasion de sortir dans Ryad. Les boutiques de bijoux, de tapis y sont à foison. Il est intéressant de marchander pour un tapis mais pas pour les bijoux, aux prix, du reste, très abordables et en or 24 carats.

Toutes les activités de la ville sont organisées en fonction des heures de prière. Le dernier appel est vers 22 heures. Toutes les boutiques et magasins se vident. La majeure partie des personnels se rendent à la mosquée la plus proche. Les magasins ne sont pas fermés :



© Yves Humann

un balai en travers de la porte signifie que le personnel est à la prière. Personne ne se hasarderait alors d'aller voler quoi que ce soit, sous peine d'avoir la main et le pied coupés.

Sur les boulevards, le parc automobile est constitué pour la majeure partie de grosses cylindrées luxueuses. La conduite est assez « holé-holé ». Le transport des bestiaux se fait avec des pick-up. Les chèvres, les dromadaires y sont mis dans la partie utilitaire.

Enseignements

Suite aux enseignements tirés à l'issue du conflit, l'état-major de l'armée de terre demande de réfléchir à la création d'une brigade de renseignement englobant tous les moyens : reconnaissance blindée, recherche humaine, écoute et brouillage électroniques, reconnaissance hélico. Nous sommes quelques colonels à y travailler, en relation avec Paris. Au moins, cette guerre aura servi à quelque chose dans ce domaine.

Je me réjouis, à cet égard, que Paris ait, en grande partie, avalisé ce que nous avons proposé. La brigade de renseignements sera mise sur pied deux ans plus tard, avec son état-major à Metz. J'y servirai pendant dix ans en qualité d'officier de renseignement réserviste 1994-2004 !

Le retour

Mon séjour en Arabie saoudite s'achève. Le 10 mai 1991, je quitte Ryad à cinq heures du matin en véhicule pour 1 200 kilomètres d'autoroute à travers le désert d'Arabie. Longue, longue journée malgré la qualité du revêtement de la chaussée. Ce désert d'Arabie, immense, est fascinant ! Quelques

villages bordent la route, sans vie apparente dans cette immensité de sable. Qui sont ces gens qui vivent là et de quoi vivent-ils ?

Je rejoins donc Yambou, port sur la Mer Rouge et prends place à bord du *Ronsard*, un gigantesque roulier¹, où a déjà été embarqué un nombre considérable de véhicules irakiens, à roues et à chenilles. Ils représentent des « prises de guerre » symboliquement ramenées pour être mises dans les casernements des unités militaires françaises en souvenir de cette intervention. Un grand nombre de camions logistiques français sont également à bord ainsi que leurs conducteurs.

Le dimanche 12 mai : appareillage du *Ronsard* à 8 heures du matin : direction la France par la Mer Rouge, le canal de Suez et la Méditerranée... Ce sera un voyage paisible de sept jours.

“ **Ça y est, cette fois, nous approchons vraiment !** ”

Le premier jour de navigation est l'occasion de faire connaissance avec les personnels militaires qui rentrent en France et avec l'équipage. Nous sommes deux lieutenants-colonels, six sous-officiers et une vingtaine de soldats, tous conducteurs des véhicules poids lourds citernes embarqués sur le bateau.

Le 14 mai, nous arrivons à Port-Saïd et quittons donc le canal pour entrer en Méditerranée ! Nous avons le même sentiment : « Ça y est, cette fois, nous approchons vraiment ! "Mare Nostrum" »...

Le 17, nous longeons la côte sud de la Sicile. Il fait frais : 17° avec fort vent. Je pense à tous ceux qui sont rentrés en avion sans aucune transition de 45° à l'ombre !

Dimanche 19 mai 1991, je me réveille à 5 heures du matin. Par le hublot j'aperçois Porquerolles que nous longeons, les lumières de La Londe et d'Hyères. Magnifique lever de soleil sur la rade de Toulon à 7 heures.



Retour sur le *Ronsard*.

© Yves Humann

1. Un roulier est un navire utilisé pour transporter des véhicules chargés montant à bord grâce à une ou plusieurs rampes d'accès. On les dénomme aussi ro-ro signifiant littéralement « rentrer en roulant, sortir en roulant », pour faire la distinction avec les navires de charge habituels où les produits sont chargés à la verticale par des grues.



Débarquement à Toulon.

© Yves Humann

Deux autres bateaux militaires qui faisaient partie du convoi ont déjà accosté. En ce qui concerne le *Ronsard*, il ne sera pas mis à quai avant 13 heures.

Bien sûr, je pense très fort à ma famille. En fait, ce que j'ignore, c'est qu'ils seront à Toulon dès le matin et que, pour eux comme pour moi, l'attente est longue !

Enfin, le *Ronsard* est à quai. Le débarquement va s'effectuer par l'arrière : la gigantesque « porte » s'abaisse lentement : embrassades, rires et pleurs... Ouf, cette fois, c'est bien fini !

Je suis titulaire d'une permission de fin de campagne d'une dizaine de jours. Par précaution, je vais laisser mon PA 50 à la gendarmerie pendant ma permission ! Nous ferons la fête pour mon retour avec toute la famille réunie.

Je rejoins ensuite mon état-major de Maisons-Laffitte où je retrouve mon fidèle

adjoint. Je vais rester encore une année dans ma fonction.

En juin 1991, une cérémonie est organisée au château de Saint-Germain-en-Laye pour décorer les personnels ayant obtenu la Croix de Guerre.

Au printemps 1992, une affectation m'est proposée à la direction du renseignement militaire qui vient d'être créée en région parisienne. J'en suis très honoré mais il me

reste deux années pour pouvoir demander ma retraite conditionnelle. J'insiste pour obtenir une mutation dans le sud pour me rapprocher de Saint-Rémy de Provence où j'ai ma maison. Finalement Paris me propose la fonction de délégué militaire du département des Hautes-Alpes. Cette fonction est souvent réservée aux lieutenants-colonels et aux colonels en fin de carrière. J'accepte.

Par décret présidentiel, j'obtiens la Légion d'honneur et serai décoré le 3 juillet 1992, juste avant de quitter Maisons-Laffitte. Le général Bertin († 2021), qui me remettra ma décoration, a été mon chef quand j'étais capitaine à l'ENSOA, il était alors colonel. Nous étions restés très liés.



Colonel (H) Yves HUMANN

Bienveillance, attentions et dignité

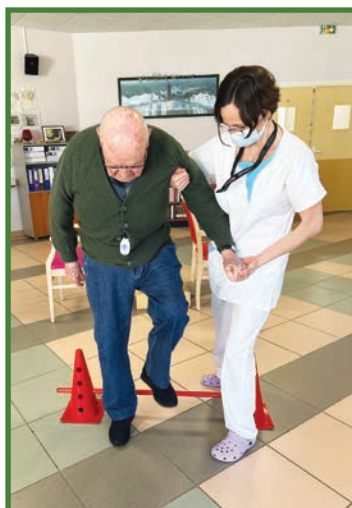
En ces temps troublés au sein des maisons de retraite privées, notre fédération ne peut que s'enorgueillir de son EHPAD – Résidence André-Maginot par la qualité des soins prodigués à ses pensionnaires, ainsi que de l'implication et la bienveillance permanentes du personnel aussi bien au quotidien qu'aux pires heures de la pandémie.

Des ateliers réguliers pour stimuler la motricité fine et l'agilité.



Notre EHPAD - Résidence André-Maginot

De la gym douce pour entretenir la coordination et la mobilité



Des activités en plein air



Notre EHPAD - Résidence André-Maginot

Des échanges avec les animaux



Notre EHPAD - Résidence André-Maginot

Festivités : les rendez-vous importants de l'année sont toujours propices à faire la fête, carnaval, Noël ainsi que les anniversaires des résidents.



Notre résident, Marcel Mayens, a fêté son 100^e anniversaire à l'EHPAD en février. L'occasion pour tous nos résidents de trinquer (avec modération) !





Attention aux mails et SMS frauduleux

Qui n'a pas déjà reçu de mail ou de SMS suspect ? Une promesse de gain, un-e ami-e en difficulté, des remboursements de la CAF ou des impôts, un colis pas suffisamment affranchi ou encore une convocation à la gendarmerie ou au commissariat, etc.

Comment les reconnaître

Quel que soit le mail suspect que vous recevez, la première chose à faire est de vérifier l'adresse de l'expéditeur.

Mail mystérieux

Lorsqu'il s'agit de l'un de vos contacts avec ce genre de message mystérieux : « **Bonjour, Comment vas-tu ? J'ai besoin de te parler mais uniquement par mail** », c'est plus facile : il suffit de comparer l'adresse mail de l'expéditeur à celui de votre ami-e. En général, elles ne correspondent pas et il suffit de mettre ce mail dans les « courriers indésirables ».

« Félicitations »

Lorsqu'il s'agit de mails émanant d'inconnu-e-s. Si le nom de l'expéditeur est « **Félicitations** » au lieu d'une enseigne connue par exemple, et que l'objet du courrier indique que vous avez gagné quelques chose (téléphone, somme d'argent, etc.), ce mail peut partir directement à la poubelle. Les grandes marques affichent toujours leur nom dans l'expéditeur, mais là encore attention aux faux messages. Il faut, une fois de plus,

vérifier l'adresse de l'expéditeur, l'orthographe, le logo.

C'est trop beau donc c'est faux !

De même, les mails indiquant que la CAF, les impôts, la banque, EDF ou autre vous doivent de l'argent en demandant de cliquer sur un lien pour effectuer les démarches de remboursement sont frauduleux. Les institutions vous remboursent directement sur votre compte et vous adressent un mail vous indiquant ce remboursement sans aucune démarche de votre part.

Convocation

Le dernier mail frauduleux en date et plus inquiétant est celui de la « **convocation** » par les forces de l'ordre pour détention d'images pédopornographiques, pédophilie, etc.

Premier point : s'il s'agissait d'une convocation, la date, l'heure et le lieu seraient indiqués sur ladite convocation. Deuxième point : les incohérences dans la lettre entre police fédérale, détachement du département de la préfecture de Paris, Bruxelles et Europol. Troisième point : les incohérences de procédures ; une convocation à la place d'une arrestation. Quatrième



point : toujours l'adresse de l'expéditeur ; un gendarme ou un policier n'enverra pas un mail avec son nom et son prénom à partir d'un opérateur classique.

Bien que plus rares, les escroqueries via SMS existent et il s'agit sensiblement de la même chose : un message mystérieux, un gain important, un lien à cliquer pour aller payer, menace... une seule chose à faire : bloquer l'expéditeur et supprimer le message.

Précautions générales

Les précautions de base à prendre face à tout type de mails :

- Ne jamais cliquer sur un lien dans le message : préférez ouvrir une page Internet et

aller directement vers le site concerné pour vérifier ;

- Ne jamais renseigner ses coordonnées bancaires (comptes, carte bleue, etc.) ni son code secret de carte bancaire ;
- S'informer auprès de son entourage : enfants, petits-enfants ou, à défaut, auprès de la police ou de la gendarmerie.

Que ce soit par mail ou par SMS (plus rare), les tentatives de fraudes pullulent, mais, une fois identifiées, le mieux à faire est, bien entendu, de ne pas répondre et de bloquer l'expéditeur ou le numéro appelant.

L'ONACVG et la FNAM à vos côtés

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) et la Fédération Nationale André-Maginot (FNAM) sont des entités complémentaires dans l'aide aux anciens combattants en difficultés.



Vous êtes ancien-ne combattant-e ou veuf-ve de guerre et vous rencontrez des difficultés financières, plusieurs organismes peuvent vous aider financièrement et vous apporter des solutions à long terme.

Au delà des aides pour tout un chacun, qui peuvent se mettre en place grâce au centre communal d'action sociale de votre commune (CCAS), à la CAF, etc., vous pouvez vous rapprocher de l'agent de solidarité au sein du Service Départemental de l'ONACVG dont vous dépendez. Un formulaire de demande d'aide est à remplir en fournissant des justificatifs tels que votre carte du combattant-e ou de veuf-ve ou encore vos revenus.



Une fois toutes les demandes auprès des organismes officiels effectuées, vous pouvez solliciter la commission de solidarité de la FNAM par l'intermédiaire de votre président de groupement. Votre président remplira alors le formulaire et y joindra les justificatifs demandés.

La mémoire et la solidarité restent les maîtres mots de l'ONACVG et de la FNAM.

Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, les parutions sur notre site Internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de *La Charte* (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général.

Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

GR 34

ASSOCIATION NATIONALE DES COMBATTANTS DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Président : M. Jean-Pierre Pakula
Adresse : Tour Pacific
11-13 Cours Valmy
92977 Paris La Défense Cedex



Du 11 au 13 mars 2022, l'ANOPEX s'est réunie pour son assemblée générale. Trois jours en plusieurs phases : intervention du préfet Patrice Latron, directeur de cabinet de Mme Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées ; intervention de Mme Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG ; cérémonie au monument aux Morts pour la France en OPEX, présidée par le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, et en présence du général de corps-armée Christophe Abad, Gouverneur

Militaire de Paris, de la DG de l'ONACVG, de Dominique Burlett, président de La France Mutualiste, de Patrick Remm, président de l'UBFT, et de Patrick Aubert secrétaire général adjoint de Tégé et avec deux clairons

de la musique des Troupes de Marine ; dîner de gala auquel se sont joints le président de LFM, Isabelle Conti, vice-présidente de la CARAC, et Patrick Auber de Tégé ; et le dimanche matin la visite du Panthéon. Deux des principales décisions prises lors de l'AG : l'ANOPEX s'appelle désormais l'Association Nationale des combattants des OPérations EXTérieures, et l'assemblée générale sera ouverte dès 2023 à tous les adhérents. Elle aura lieu du vendredi 10 au dimanche 12 mars.

Jean-Pierre PAKULA

Groupements

GR 63

AMICALE DES ANCIENS
COMBATTANTS DU 28^e RIF
3^e/4^e CEO

Président : M. Guy Demma
Adresse: 9 rue des Merles
68320 Bischwihr



Face à la ville de Breisach-am-Rhein, se trouve un des maillons de la ligne de guet de la Ligne Maginot. Le 15 juin 1940, à 9h00 du matin, un déluge d'obus s'abattait sur les casemates alsaciennes. Ainsi débuta l'opération « Kleiner Bar ». En quelques heures, la plupart des ouvrages furent ravagés et la moitié de son effectif tué ou blessé. À la fin de la guerre, l'amicale des anciens combattants du 28^e RIF et 3^e/4^e CEO, présidée par le lieutenant-colonel Roman, ancien chef de corps, décida d'ériger sur l'île du Rhin une stèle pour rappeler ces sacrifices aux géné-

rations futures. Mais, après plus de 80 ans, il devenait urgent de restaurer l'ouvrage sous peine de le voir disparaître. L'actuelle génération d'élus est souvent moins préoccupée par le maintien en état des témoins matériels mémoriels. Aussi, l'aide financière sollicitée localement n'a pas trouvé d'écho favorable. Mais, grâce à la générosité de la Collectivité Européenne d'Alsace, du Crédit Mutuel d'Holtzwihr et bien sûr celle de la FNAM, les travaux purent néanmoins être menés à bien. M. Viera, chef d'entreprise à Biesheim, sensible à l'histoire du canton, s'est totalement investi dans la remise en état de la casemate. La mémoire du sacrifice de ces hommes, Morts pour la France, prisonniers ou déportés, ne sombrera pas dans l'oubli. Oublier n'est-il pas mourir une deuxième fois ?

Guy DEMMA

GR 66

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES

Président : M. Raymond Mallol
Adresse : 4 Rue Ronde
66400 Céret



Le 26 février 2022 s'est tenue notre assemblée générale en présence de MM. Joseph Lopez, administrateur fédéral, Jean-Marc Bassaget, sous-préfet, et Antoine Casanovas, adjoint au maire, du lieutenant-colonel Christophe Corrèa, DMD, de Mme Julie Sanz, conseillère départementale, et de Melle Ambre Florès, lauréate du prix de la Mémoire et du Civisme ainsi que des présidents locaux. Le président, M. Raymond Mallol, fait observer une minute de silence en mémoire des disparus et des militaires tués au combat. Il a ensuite lu le message

de la FNAM sur « L'Avenir du Monde Combattant » et présenté les actions menées. Les différents rapports ont été présentés et approuvés. Le conseil d'administration a été réélu. M. Lopez a exposé les actions de la FNAM. Melle Florès a présenté son séjour pédagogique dans le Vercors. M. Casanovas a remis la médaille de la ville d'Argelès-sur-mer à M. Lopez. Le DMD a remercié M. Mallol et la FNAM pour le soutien aux Cadets de la Défense. Le sous-préfet a remercié le travail du GR66 et félicité Ambre pour son exposé. M. Joseph Lopez a remis la médaille d'or de la FNAM à M. Rolland Renaud. Le même jour que notre assemblée, M. Marcel Codognet nous quittait à l'âge de 99 ans.

Raymond MALLOL

GR 138

UNION NATIONALE DES
SOUS-OFFICIERS EN
RETRAITE

Président: M. Gérard Tanguy
Adresse : 48 rue des Meuniers
75012 Paris



Le 16 septembre 2021, s'est tenue, à l'IGESA Voltaire, la réunion des présidents départementaux pour le renouvellement du comité directeur et l'élection du président national. Gérard Tanguy a été réélu. Les rapports d'activité et financier 2019-2020, des contrôleurs aux comptes et les budgets prévisionnels 2021 et 2022 ont été présentés et adoptés. Le président a exposé la composition de son comité et les commissions ont été formées. Il a rendu compte du dernier CPRM, du pôle des retraités et du congrès FNAM de

Nancy. Après une remise de récompenses, il a clos la réunion.

Gérard TANGUY

Le 8 novembre 2021, M. Patrick Tartelet, président national adjoint de l'UNSOR et vice-président du GR 138, a remis au sergent-chef Georges Ragosa, la médaille d'or de la FNAM, en récompense de sa gentillesse, sa modestie, sa fidélité, son dévouement et ses 50 années de porte-drapeau. Georges Ragosa, 90 ans, président de l'UFAC de Draguignan, ancien d'Indochine, est très actif et présent à toutes les manifestations patriotiques. Il est une figure incontournable de Draguignan et un exemple pour nous tous. Très sincères félicitations à notre ami Georges.

Patrick TARTELET

GR 205

ASSOCIATION NATIONALE DES
COMBATTANTS VOLONTAIRES
DE LA RÉSISTANCE

Président: M. Alain Bataillon Debès
Adresse: 47 rue de l'Église 75015 Paris



Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, un groupe d'anciens Résistants éminents décida de créer une association pour accueillir les « Combattants Volontaires de la Résistance », tous fidèles à l'appel du 18 juin du général de Gaulle. Ainsi le 14 mai 1945, naquit à l'Hôtel National des Invalides l'ANCVR, dont la mission principale était de préserver la « mémoire » de la Résistance, l'internement et la déportation.

Grâce à ses sections départementales, elle permit, jusqu'à aujourd'hui, des relations étroites entre les anciens résistants et une participation régulière aux cérémonies commémoratives locales. Plusieurs adhérents

de l'association participèrent comme membre du jury au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Nos adhérents, nécessairement âgés de plus de 95 ans, ont été très éprouvés ces deux dernières années. Bon nombre d'entre eux disparaissant, notre effectif se réduisit considérablement.

C'est donc avec tristesse que nous avons voté, lors de notre AG mixte du 3 février 2022, la dissolution de l'association à la date du 30 mars 2022. Pour ne pas disparaître complètement du monde combattant, nous avons décidé par « Convention d'adossement » de nous joindre à la Fédération Nationale des Combattants Volontaires (Gr 02).

Merci à mes prédécesseurs qui ont su garder la « Flamme de la Résistance ». Merci à nos derniers adhérents pour leur soutien et leur fidélité.

Alain BATAILLON DEBÈS

Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés



À l'occasion des commémorations annuelles de Sidi-Brahim au château de Vincennes, en septembre 2022, le 10^e Bataillon Parachutiste de Chasseurs à Pied (BPCP) sera mis à l'honneur ainsi que sa campagne exceptionnelle en Indochine, de 1950 à 1952. Nous cherchons donc les chasseurs du 10^e BPCP pour les inviter à ces commémorations, mais aussi des documents, photos, témoignages écrits ou enregistrés qui pourraient permettre de compléter les connaissances de tous et de nourrir une évocation historique réalisée pour l'occasion. Contact : FNAC - Sidi-Brahim Nationale 2022 - Château de Vincennes - Avenue de Paris - 94306 Vincennes Cedex.

Appel à témoignages pour *La Charte*

Nous envisageons de publier, dans notre revue *La Charte*, un numéro spécial dédié aux anciens combattants de la guerre d'Algérie : appelés, rappelés, harki, rapatriés, SAS, SFJA, etc.

Les témoignages nous sont précieux. Si vous-même ou l'un ou plus de vos proches avez envie de participer à ce projet, nous vous serions très reconnaissants de nous l'envoyer par écrit, avec une ou deux photos (une de vous à l'époque et une maintenant par exemple).

Le guide, ci-après, n'a pour but que de signaler les étapes importantes de votre séjour :

1. Présentation Qui : Appelé, rappelé, engagé, harki, pied-noir, victime civile, etc. ? Venu-e de France ou d'ailleurs (Algérie) ;
2. Impression à l'arrivée : paysage, ciel, habitations, dépaysement ou pas ;
3. Affectation : commando, UT, SAS et région (Aurès, etc.) ;
4. Découverte des lieux et impression, confort, isolation ;
5. Vie sur place : le conflit, relation avec la population, impression ;
6. Impressions post guerre d'Algérie : à la fin du conflit et aujourd'hui. Comment j'en ai parlé en rentrant et comment j'en parle maintenant.

Écrire à :

La Charte - 24 bis boulevard Saint-Germain - 75005 Paris
ou lacharte@maginot.asso.fr



Cette page vous est dédiée pour nous faire part de vos avis, commentaires, suggestions, etc. Qu'ils soient négatifs ou positifs, ils sont toujours essentiels et constructifs et permettent ainsi d'améliorer le contenu de votre revue. Rappelez-vous : elle est faite pour vous mais également par vous.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos avis, de vos suggestions ou encore nous proposer votre récit.

Nous sommes heureux de consacrer cette page à vos commentaires.

Je suis d'accord avec l'avis qui dit que vous ne faites pas assez de place aux anciens d'Algérie. On nous oublie, ça n'intéresse personne et bientôt nous aurons disparu.. Qui se souviendra de ce que l'on a vécu là-bas ?

J'ai bien reçu ce numéro et j'ai été comblé : deux fois (pour le prix d'un seul) ! Le feuillet des pages 11 à 18 puis 35 à 42 : quelle chance ! En contrepartie, il me manque les pages 19 à 34... en compensation ? (...) Vite, venez combler mon attente...trouée. Merci d'avance et longue vie à « La Charte » !

Adhérent des Vieilles Racines, je reçois *La Charte* que je trouve de plus en plus intéressante. Il m'arrive de penser qu'un article peut intéresser un ami. Jusqu'ici je sauvegardais sur votre site le numéro entier pour l'envoyer en pièce jointe. Cette fois, ce n'était pas possible le numéro étant trop gros. Ce serait bien soit d'accéder à une table des matières, soit d'avoir une version avec une moindre définition des photos. Encore tous mes remerciements pour votre revue exceptionnelle.

Je connais *La Charte* grâce à la Fédération des porte-drapeaux de France. Je reçois votre revue tous les trimestres. Très intéressante et riche sur des tranches de notre histoire commune.

J'ai bien reçu votre revue et je vous remercie pour l'insertion de l'article qui démontre ainsi aux jeunes l'engagement de la jeunesse dans les combats, au risque de tout perdre. (Le maquis de Voisines)

Ce matin, par la poste, j'ai bien reçu le dernier numéro de votre revue, que je lis régulièrement et peux vous dire que les articles sont toujours intéressants et objectifs.

Appel téléphonique : Bonjour, j'ai bien reçu samedi le dernier numéro. Le prochain, on le reçoit quand ?



Scène de la vie quotidienne dans les ruelles de Naples, par le lieutenant Wayne Miller en juillet 1944.